

Insee Conjoncture

Grand Est



N° 13

Mai 2018

Le bilan économique régional 2017

Les différentes analyses de ce bilan économique 2017 ont été rédigées par l'Insee ainsi que par les partenaires suivants : Banque de France, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte), Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) et Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). Nous les remercions vivement pour leur précieuse collaboration au service de l'information du public.

Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de mars à mai 2018. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible

/// Absence de résultat due à la nature des choses

e Estimation

p Résultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s résultat non significatif

€ euro

M Million

Md Milliard

Sommaire

Synthèse régionale	4
Une économie plus dynamique qu'en 2016	
Contexte national	5
L'économie française progresse vivement en 2017	
Emploi salarié	7
L'emploi progresse encore, surtout à l'est de la région	
Chômage	10
La baisse du chômage se confirme	
Politique de l'emploi	13
Une année favorable à l'emploi des jeunes	
Démographie d'entreprises	16
Dans le Grand Est, l'attrait des créateurs pour les formes classiques d'entreprises se renforce	
Commerce extérieur	19
Échanges extérieurs en hausse mais dégradation du solde commercial	
Allemagne-Belgique-Luxembourg-Suisse	22
Croissances allemande et belge solides, ralentissement en Suisse et au Luxembourg	
Agriculture	24
Une année 2017 meilleure que 2016, mais moins bonne que les cinq années précédentes	
Viticulture	27
Vendanges précoces et expéditions dynamiques à l'export	
Industrie	30
Reprise en 2017 qui devrait se confirmer en 2018	
BTP	33
Accélération de l'activité en 2017, optimisme relatif pour 2018	
Construction	35
Vers une reprise de la construction neuve de logements	
Tourisme	38
Dans le Grand Est, tourisme rime avec dynamisme	
Transport	41
Tous les secteurs en augmentation	

Synthèse régionale

Une économie plus dynamique qu'en 2016

Jean-Pierre Courson, Insee

En 2017, l'emploi salarié des secteurs principalement marchands du Grand Est progresse pour la deuxième année consécutive : + 1,0 % après + 0,7 %. La région se situe à la dixième place en métropole, avec une tendance proche de la Bourgogne-Franche-Comté et des Hauts-de-France. L'emploi dans la construction renoue avec la croissance pour la première fois depuis 2009. L'érosion se poursuit pour l'industrie hors intérim, mais la situation s'améliore en cours d'année et se stabilise au quatrième trimestre. L'emploi intérimaire se maintient à haut niveau pour la troisième année. Le tertiaire hors intérim continue de se développer, timidement dans le commerce, mais avec une embellie dans l'hébergement-restauration et les services aux entreprises.

La croissance du produit intérieur brut français accélère pour atteindre 2,2 %, après seulement 1,1 %. Cela favorise la reprise de l'emploi et une amélioration du marché du travail comme dans l'ensemble des régions. Le taux de chômage perd 1,3 point et s'établit à 8,6 %, comme la moyenne de métropole. Le recul est visible dans tous les départements et dans l'ensemble des zones d'emploi de la région. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A passe sous les 300 000, prolongeant la baisse de l'année précédente. Elle profite à tous les âges, surtout les plus jeunes, et stabilise le nombre de seniors après plusieurs années de croissance. Le chômage de longue durée continue de s'accroître. Le nombre de demandeurs ayant exercé une activité partielle reste en hausse et leur nombre d'heures exercées augmente de 25 %. Les offres d'emploi progressent, avec une plus forte part d'emplois durables.

L'environnement frontalier reste favorable. Avec une croissance de 2,5 %, l'économie allemande progresse pour la huitième année consécutive. Le Bade-Wurtemberg et la Rhénanie-Palatinat sont proches de cette moyenne nationale et l'économie sarroise redémarre (+ 1,2 %). Le Luxembourg observe un ralentissement à + 2,3 % après

+ 3,1 %. La croissance belge reste solide et la Wallonie fait un peu mieux (+ 1,8 %). La Suisse n'affiche qu'une croissance modérée de 1 %. L'emploi reste bien orienté chez tous nos voisins.

Avec des échanges extérieurs en hausse à 121 milliards d'euros, la région, juste derrière l'Île-de-France, contribue pour 12,1 % à l'ensemble des échanges français. Rapportée au nombre d'habitants, sa contribution est toujours la première devant la Normandie et la région capitale. Le Grand Est conserve au total son deuxième rang pour les exportations et se place au quatrième pour les importations, avec toutefois un excédent commercial en recul.

Les industriels du Grand Est enregistrent une activité plus soutenue, notamment grâce à de bons résultats à l'exportation. Les prévisions tablent sur un maintien de cette trajectoire, avec un niveau élevé d'investissements et une légère érosion des effectifs.

La production dans le secteur du BTP est en hausse, grâce au net rebond des travaux publics. Les effectifs se sont renforcés. Le bon niveau des carnets de commande permet aux chefs d'entreprises d'anticiper une nouvelle augmentation de leur activité. Les mises en chantier de logements progressent nettement dans l'individuel et plus encore dans le collectif (respectivement + 13 % et + 23 %). La croissance est moindre pour les permis de construire.

La création d'entreprises progresse dans sept départements sur dix et le Bas-Rhin en concentre un quart. Les formes classiques d'entreprises continuent d'être plus attractives que le régime de micro-entrepreneur. Entre ce dernier, les entreprises individuelles et les sociétés, la répartition des immatriculations est maintenant sensiblement comparable. Hors micro-entrepreneurs, près de 10 % des entreprises emploient des salariés à leur création. Les défaillances sont encore en recul.

Le fret fluvial augmente de 2 %, sans compenser le recul de l'année précédente.

Le trafic passager dans les aéroports, concentré à plus de 80 % sur l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse-Fribourg, est en forte hausse (+ 8 %) et 6 passagers sur 10 empruntent des lignes low cost. Les immatriculations de véhicules neufs s'améliorent de 5,5 % ; les automobiles motorisées au gazole représentent désormais moins de la moitié des véhicules particuliers.

Les établissements d'hébergement touristique du Grand Est ont enregistré 21,3 millions de nuitées. La fréquentation augmente de 7 %, plus qu'au niveau national : un peu moins pour les hôtels, un peu plus pour les campings et les autres hébergements collectifs. L'attrait de la clientèle pour les hébergements confortables se renforce. La clientèle française, et surtout étrangère, s'est faite plus nombreuse.

Après une année 2016 difficile, la récolte 2017 renoue avec des performances habituelles dans le Grand Est pour les céréales, oléagineux et protéagineux. Une récolte mondiale abondante pèse sur les cours, ainsi que la force de l'euro sur le dollar, ce qui pénalise les exportations. Les cultures d'automne (pomme de terre, betterave) sont bonnes tandis que la production laitière recule encore malgré la croissance rapide de la production de lait biologique. Les cours des bovins sont à la hausse et les livraisons (abatages + exportations) augmentent légèrement, comme pour les marchés porcin et ovin.

Les gelées printanières ont causé des dégâts tant en Champagne que sur le vignoble alsacien. La sécheresse estivale a permis un bon développement des fruits, mais des orages ont avancé les dates de récolte. Les rendements sont pénalisés, mais la production en Champagne est supérieure à son niveau de 2016 (+ 22 %). En revanche, elle recule de 20 % en Alsace. Du côté de la mise en marché, les exportations de Champagne sont en légère hausse sur un an. Le Brexit semble avoir des répercussions sur les exportations de Champagne au Royaume-Uni, premier marché de la filière. ■

Contexte national

L'économie française progresse vivement en 2017

Bruno Patier, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

La croissance de la zone euro au plus haut depuis 2007

En 2017, l'activité mondiale a accéléré : + 3,9 % après + 3,3 % en 2016. L'activité continue à reprendre quelques couleurs dans les pays émergents (+ 6,5 % après + 4,9 %) : l'activité chinoise se stabilise mais l'activité se reprend au Brésil et en Russie. Dans les économies avancées, l'activité accélère aussi (+ 2,3 % après + 1,7 % en 2016) essentiellement du fait des États-Unis (+ 2,3 % après + 1,5 %) portée par une reprise de la dépense publique et de l'investissement des entreprises. La croissance britannique se stabilise (+ 1,8 % après + 1,9 %). Dans la zone euro, l'activité accélère vivement : + 2,5 % après + 1,8 % avec des niveaux de confiance des entrepreneurs à des plus hauts historiques depuis 17 ans. L'accélération de l'activité dans la zone euro est surtout portée par le commerce extérieur avec des exportations très dynamiques (+ 5,3 % après + 3,4 %). L'investissement reste allant, aidé par la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) qui reste accommodante et maintient les taux d'intérêt à un niveau faible. Les disparités de croissance demeurent, l'Italie étant moins dynamique que ses principaux partenaires européens. Au total, le commerce mondial se reprend franchement en 2017, à + 5,3 % après + 2,0 %.

L'économie française accélère franchement en 2017

En 2017, le PIB français progresse de 2,2 % en volume, après + 1,2 % en 2016. Il s'agit de la plus forte croissance depuis 2011 (*graphique 1*).

Le commerce extérieur contribue positivement à la croissance du PIB pour la première fois depuis 2012 (+ 0,1 point contre - 0,5 point en 2016) : en effet, les exportations sont particulièrement vigoureuses (+ 4,5 % après + 1,5 %) tandis que les importations accélèrent moins fortement (+ 4,0 % après + 3,0 %). Les entreprises stockent plus en 2017 (contribuant pour + 0,2 point à la croissance annuelle, après - 0,4 point en 2016), compensant le ralentissement de la demande intérieure.

En effet, la demande intérieure hors stocks ralentit un peu (contribution de + 1,8 point à la croissance du PIB en 2017 contre + 2,1 points en 2016), freinée par la consommation (ménages et administrations) dont la contribution au PIB passe à + 0,8 point en 2017 après + 1,5 point en 2016. Le ralentissement de la consommation des ménages (+ 1,1 % après + 2,0 %) provient en partie de celui de leur pouvoir d'achat (+ 1,3 % après + 1,8 %). Du côté de la demande publique, la consommation collective des administrations publiques marque légèrement le pas (+ 0,5 % après + 0,7 %) mais leur investissement accélère (+ 1,4 % après + 0,2 % en 2016 faisant suite à des replis les années précédentes dont - 4,6 % en 2015).

La vigueur de l'investissement contribue fortement à la croissance du PIB

L'investissement accélère nettement en 2017 (+ 4,5 % après + 2,8 % en 2016) jusqu'à dépasser son rythme de 2008. L'investissement des ménages progresse très fortement (+ 5,6 % après + 2,8 %), notamment du fait d'achats immobiliers très dynamiques. Malgré une diminution des livraisons de matériels militaires, l'investissement public

accélère en 2017 (+ 1,4 % après + 0,2 %), porté par les dépenses en bâtiment et en travaux publics. Enfin, l'investissement des entreprises non financières, déjà dynamique en 2016 (+ 3,4 %), accélère encore en 2017 (+ 4,1 %). Le taux d'utilisation de leurs capacités de production atteint en fin d'année des niveaux inédits depuis la crise financière de 2008, tout comme l'ensemble des facteurs de tension sur l'offre (difficultés de recrutement et goulots de production).

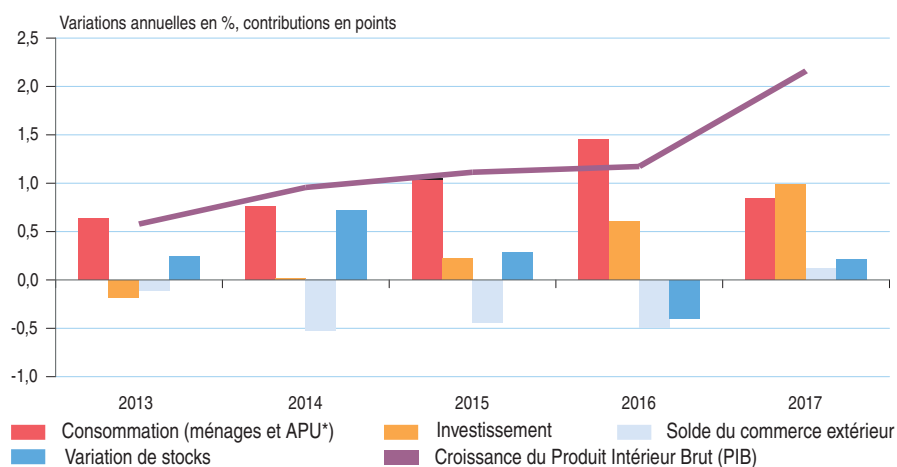
L'accélération de l'emploi a conduit à une baisse d'un point du taux de chômage

L'emploi total accélère : + 261 000 sur un an fin 2017, après + 251 000 un an auparavant. Il est porté par l'emploi salarié marchand non agricole (+ 257 000 après + 213 000) qui bénéficie de l'accélération de l'activité. Ainsi, le taux de chômage en France entière baisse davantage que l'année passée, passant de 10,0 % fin 2016 à 9,0 % fin 2017.

Le pouvoir d'achat des ménages ralentit du fait de l'inflation

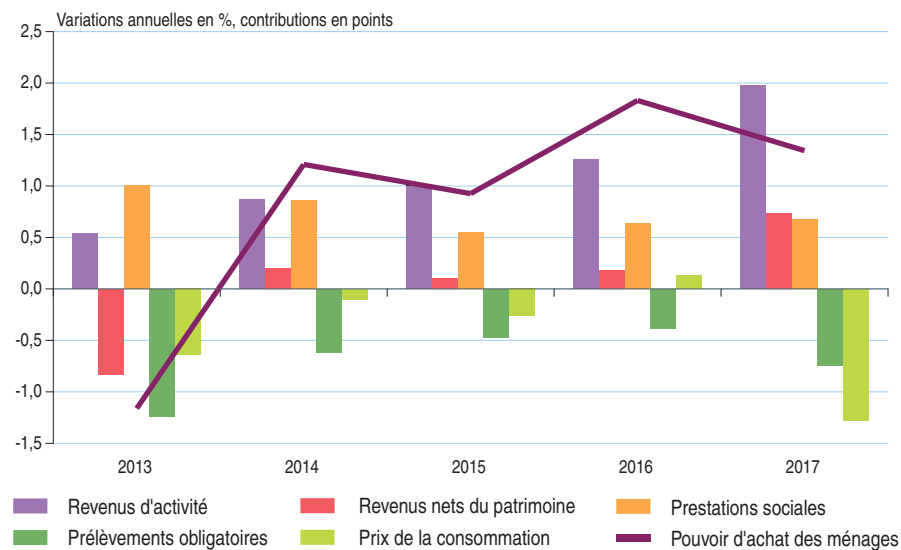
En moyenne annuelle, les prix de la consommation retrouvent une progression significative en 2017 après avoir stagné en 2016 (+ 1,3 % après - 0,1 %), tandis que le revenu disponible des ménages accélère nettement (+ 2,6 % après + 1,7 %), du fait de la vigueur des revenus d'activité et du patrimoine et de la modération des prélèvements obligatoires. L'accélération des prix l'emportant sur celle des revenus, le pouvoir d'achat des ménages ralentit légèrement en 2017 (+ 1,3 % après + 1,8 %, *graphique 2*). ■

1 L'investissement est le facteur contribuant le plus à la croissance du PIB en 2017



Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2 La vigueur des revenus d'activité et du patrimoine soutiennent le pouvoir d'achat des ménages en 2017



Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

Emploi salarié

L'emploi progresse encore, surtout à l'est de la région

En 2017, l'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands poursuit sa croissance amorcée en 2016 (+ 1,0 % soit 11 500 créations nettes d'emplois). Le Grand Est fait toutefois partie des régions métropolitaines les moins dynamiques. Cette année est marquée par la reprise des créations d'emplois dans la construction, après plusieurs années difficiles. Le secteur tertiaire se porte toujours bien, notamment l'intérim qui conserve sa vitalité pour la troisième année consécutive. L'industrie est toujours en recul même si les prémices d'une amélioration se font sentir au dernier trimestre. L'emploi salarié progresse dans la plupart des départements, principalement dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Marne, quand la Haute-Marne et les Ardennes perdent des emplois.

Vincent Greiner, Insee

En 2017, le rythme des créations d'emplois salariés dans les secteurs principalement marchands s'accélère, après le rebond constaté en 2016. Le Grand Est gagne 11 500 salariés, soit une progression de 1,0 % après + 0,7 % l'année précédente : les effectifs salariés de la région s'établissent ainsi à 1 211 200. Cette amélioration reste toutefois en deçà des performances nationales (+ 1,6 % en France hors Mayotte). Le Grand Est ne se situe qu'à la dixième place des treize régions métropolitaines en matière d'évolution de l'emploi. Les régions voisines, Bourgogne-Franche-Comté et Hauts-de-France, présentent des tendances proches (respectivement + 1,1 % et + 0,9 %).

Dynamisme du territoire alsacien et de la Marne

Un fort dynamisme est visible à l'est de la région : le Bas-Rhin et le Haut-Rhin regroupent 40 % des emplois du Grand Est et leur nombre de salariés progresse de 1,7 %. Ces départements gagnent ainsi près de 8 000 emplois en un an, soit plus des deux tiers des créations de la région. Dans deux départements seulement, le nombre de salariés baisse : la Haute-Marne et les Ardennes (- 0,2 % et - 0,1 %). À l'ouest, la Marne tire toutefois son épingle du jeu avec une hausse de 1,2 %. Le développement de l'emploi dans les autres départements varie entre + 0,4 % et + 0,6 %.

La construction redémarre

Depuis 2009, le secteur de la construction perdait continuellement des emplois. Dès le début de l'année 2017, il renoue avec la

croissance pour atteindre 2,0 % d'emplois en plus sur un an, soit 2 100 créations nettes. Il compte alors 106 100 salariés, soit 9 % de l'emploi régional. Cette inversion de tendance est observée sur l'ensemble du territoire national (+ 2,3 %). Au niveau départemental, la vitalité du secteur est très marquée dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin (+ 3,2 % et + 3,0 %). Les Vosges et l'Aube sont les seuls départements où le retournement ne s'est pas encore produit (- 0,4 % et - 0,3 %), tandis que l'emploi stagne dans les Ardennes. Ailleurs, les hausses restent significatives, comprises entre + 0,7 % et + 2,2 %.

Des créations toujours soutenues dans le tertiaire marchand

Le tertiaire marchand, qui englobe le commerce, les services et l'intérim, comprend 788 800 salariés fin 2017, soit 65 % de l'emploi régional des secteurs principalement marchands. Après une bonne année 2016, il continue de se développer malgré un léger ralentissement (+ 1,4 % après + 1,9 %) et reste en deçà du rythme national (+ 2,0 %). Si l'intérim contribue significativement au gain de 11 300 salariés dans ce secteur, le tertiaire hors intérim est également bien orienté (+ 0,7 %, soit 5 000 créations nettes), mais deux fois moins dynamique qu'en France (+ 1,6 %).

Au niveau départemental, c'est encore dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Marne que l'emploi tertiaire hors intérim progresse le plus (+ 1,6 %, + 1,0 % et + 1,0 %). En parallèle, quatre départements présentent une dégradation de l'emploi : prononcée dans les Ardennes (- 1,7 %), mais minime

en Haute-Marne, dans la Meuse et les Vosges (- 0,1 %). Les effectifs mosellans, qui avaient le plus augmenté en 2016, se stabilisent.

Timide hausse de l'emploi dans le commerce

Le commerce, principale composante du tertiaire marchand, se développe timidement après s'être redressé l'année précédente (+ 0,3 % après + 0,2 %). Il s'agit toutefois de la croissance la plus importante depuis 2011. Ainsi, 800 postes sont créés en 2017, soit un effectif total de 245 900 salariés, mais ce résultat reste inférieur à la moyenne nationale (+ 0,8 %). Dans le Grand Est, c'est en Meurthe-et-Moselle que l'emploi se renforce le plus (+ 1,4 %), grâce notamment à l'inauguration de la nouvelle zone commerciale Lexy Park, près de Longwy. Des améliorations significatives sont également visibles dans la Marne et les Vosges (+ 1,1 %). Quatre départements à l'ouest de la région continuent de perdre des emplois, dont les Ardennes et la Haute-Marne (- 2,7 % et - 2,5 %).

L'hébergement-restauration et les services aux entreprises bien orientés

Dans les services, l'hébergement et la restauration confirment leur embellie en créant 2 400 nouveaux emplois (+ 3,3 % après + 3,6 %), au même rythme qu'à l'échelle nationale (+ 3,4 %). De même, les services aux entreprises contribuent à la dynamique avec 2 500 créations. Si la tendance est bonne, la cadence ralentit légèrement par rapport à 2016 (+ 1,6 % après + 1,9 %), contrairement au niveau national (+ 3,0 % après + 2,6 %). L'information et la

communication participent aussi à la hausse, mais de manière plus modérée en volume (400 créations nettes, soit + 1,5 %).

À l'inverse, les services aux ménages marquent un coup d'arrêt, comme sur le reste du territoire (- 0,4 % après + 2,9 %). L'emploi ralentit également dans les transports comme dans les services financiers (- 0,4 % et - 0,6 %), tous deux en décalage avec l'évolution nationale. Enfin, à l'instar des autres régions, la situation se dégrade dans les services immobiliers après une bonne année 2016 (- 0,9 % après + 1,1 %).

Consolidation de l'intérim

Pour la troisième année consécutive, la vigueur de l'emploi intérimaire se maintient à un très haut niveau et permet la création de 6 300 postes dans le Grand Est (+ 11 %). Cette tendance est également manifeste à l'échelle nationale mais à un rythme légèrement plus faible (+ 8 %). Ce dynamisme régional a toutefois été freiné au premier trimestre (- 0,6 %), avant de retrouver le

chemin d'une croissance continue sur le reste de l'année (+ 11,2 %). Fin 2017, 66 300 intérimaires sont dénombrés dans la région.

Le climat favorable touche tous les départements. La progression la plus importante se situe dans le Haut-Rhin, seul département ayant subi une baisse en 2016 (+ 26 % après - 4 %). Les Ardennes affichent aussi une évolution soutenue (+ 18 %, soit 400 créations nettes), suivies du Bas-Rhin avec 1 600 emplois créés (+ 11 %). Le gain le plus modeste est observé en Meurthe-et-Moselle (+ 3 %).

Le nombre d'emplois intérimaires augmente dans tous les secteurs : la moitié de ceux-ci sont réalisés dans l'industrie. Dans ce secteur, le nombre de contrats s'accroît de 12 %. Le tertiaire marchand regroupe un tiers des contrats et affiche également une hausse de 12 % ; celle-ci provient davantage des services que du commerce (+ 17 % contre + 1 %). La construction contribue également à l'accroissement, mais moins nettement (+ 3 %).

L'emploi industriel moins en difficulté

Depuis le début des années 2000, plus de 150 000 emplois industriels ont été détruits dans le Grand Est. En 2017, l'érosion se poursuit avec une perte de 1 800 salariés (- 0,6 %, hors intérim). La situation semble toutefois s'améliorer au cours de l'année. En effet, si le premier trimestre est marqué par une dégradation similaire aux années précédentes, le recul est plus modéré sur les deux trimestres suivants. Enfin, au dernier trimestre, quelques dizaines d'emplois sont créés. Au niveau de l'ensemble des régions, le nombre d'emplois est stable en 2017, avec une augmentation au quatrième trimestre, la première depuis 2001.

Parmi les secteurs industriels, seule l'agro-alimentaire crée des emplois : 600 créations nettes, soit une hausse de 1,0 %, proche de la tendance nationale (+ 1,2 %). La baisse est toujours importante dans la fabrication de matériels de transports (- 2,5 %). Cette contraction provient en partie de la forte implantation dans la région du groupe automobile PSA qui continue de diminuer ses effectifs ; l'ampleur de cette baisse n'est pas constatée au niveau France entière (- 0,1 %). Le secteur de l'énergie, de l'eau et de la gestion des déchets et le secteur des biens d'équipement présentent encore un solde d'emplois négatif, mais réduisent néanmoins leurs pertes par rapport à l'année précédente (- 0,9 % et - 0,1 %). Les autres branches de l'industrie, qui rassemblent près de la moitié des emplois industriels, souffrent davantage dans le Grand Est que sur l'ensemble du territoire (- 0,8 % contre + 0,0 %).

La majorité des départements perdent des emplois industriels. Les plus touchés sont la Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle et le Haut-Rhin (entre - 2 % et - 1 %). Trois départements arrivent toutefois à en gagner : la Meuse, les Vosges et la Marne (+ 1,0 %, + 0,3 % et + 0,1 %). ■

1 Emploi salarié des secteurs principalement marchands

Secteur d'activité NAF rév. 2, 2008	en %				
	2017 T4 (en milliers)	Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2016/2011 (1)	
	Grand Est	Grand Est	France hors Mayotte	Grand Est	France hors Mayotte
Industrie	316,3	-0,6	0,0	-1,8	-0,9
Industrie agro-alimentaire	54,9	1,0	1,2	-0,6	0,2
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	32,1	-0,9	-1,2	-0,4	-0,1
Biens d'équipement	48,1	-0,1	-0,2	-1,8	-1,4
Matériels de transport	27,9	-2,5	-0,1	-3,5	-1,2
Autres branches industrielles	153,2	-0,8	0,0	-2,1	-1,4
Construction	106,1	2,0	2,3	-2,7	-2,0
Tertiaire marchand	788,8	1,4	2,0	0,1	0,8
Commerce	245,9	0,3	0,8	-0,5	0,1
Transports	99,0	-0,4	0,6	-1,1	-0,0
Hébergement - restauration	74,3	3,3	3,4	1,0	1,1
Information - communication	25,6	1,5	3,0	0,3	0,9
Services financiers	50,4	-0,6	0,4	-0,0	0,5
Services immobiliers	14,0	-0,9	-0,7	-0,4	0,2
Services aux entreprises	154,2	1,6	3,0	0,9	1,7
Services aux ménages	59,1	-0,4	-0,2	0,7	0,7
Intérim	66,3	10,5	8,2	1,9	3,1
Total	1 211,2	1,0	1,6	-0,7	0,2

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

(1) : glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

2 Emploi salarié par département et par secteur

en %

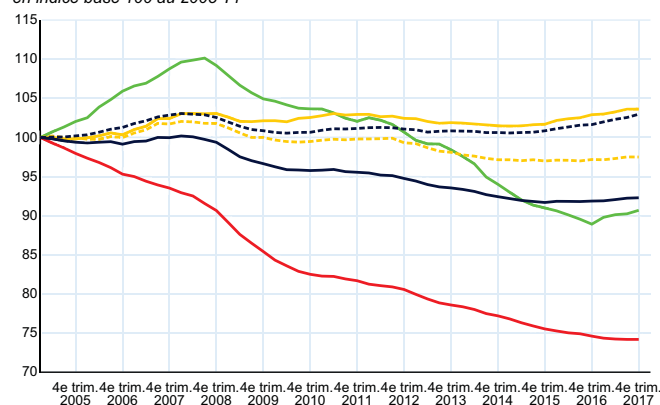
	2017 T4 (en milliers)	Glissement annuel					Total
		Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Commerce	dont Intérim	
Ardennes	48,0	-0,5	-0,0	0,1	-2,7	17,7	-0,1
Aube	62,7	-0,3	-0,3	0,9	-0,5	10,3	0,5
Marne	130,9	0,1	2,2	1,4	1,1	6,7	1,2
Haute-Marne	37,2	-1,8	0,7	0,5	-2,5	6,4	-0,2
Meurthe-et-Moselle	138,4	-1,6	1,7	0,8	1,4	2,9	0,4
Meuse	29,6	1,0	1,3	0,3	-1,2	5,1	0,6
Moselle	210,4	-0,9	2,0	0,7	0,2	7,8	0,4
Bas-Rhin	306,2	-0,2	3,2	2,3	0,3	10,7	1,7
Haut-Rhin	172,6	-1,1	3,0	2,8	0,6	25,6	1,7
Vosges	75,3	0,3	-0,4	0,6	1,1	6,4	0,4
Grand Est	1 211,2	-0,6	2,0	1,4	0,3	10,5	1,0

Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

4 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié des secteurs principalement marchands dans la région Grand Est

— Industrie
 — Construction
 — Tertiaire principalement marchand hors intérim
 — dont Commerce
 — Emploi hors intérim Grand Est
 — Emploi hors intérim France hors Mayotte

en indice base 100 au 2005 T1

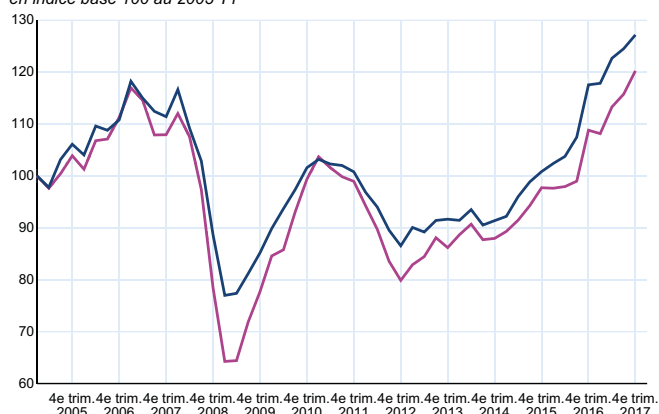


Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs.
 Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

— Grand Est — France hors Mayotte

en indice base 100 au 2005 T1



Notes : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
 Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.
 Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Chômage

La baisse du chômage se confirme

Soutenu par une fin d'année bien orientée, le taux de chômage baisse de 1,3 point en 2017 et représente 8,6 % de la population active dans le Grand Est. Le recul des conventions de conversion et des licenciements est manifeste. Moins de 300 000 demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité sont inscrits à Pôle emploi en fin d'année. Parmi eux, le nombre de jeunes diminue franchement quand celui des seniors est stable. Le chômage de longue durée continue de croître à un rythme élevé.

Philippe Marchet, Insee

En 2017, la croissance de l'économie française accélère pour atteindre + 2 %, après seulement + 1,1 % et + 1,2 % en 2015 et 2016. Cela favorise une reprise notable de l'emploi et une embellie sur le marché du travail dans toutes les régions de France.

En effet, le taux de chômage perd 1,3 point dans le Grand Est et s'établit à 8,6 %. C'est la plus forte baisse des régions, suivie de la Bourgogne-Franche-Comté et de l'Occitanie (- 1,2 point). En France métropolitaine, il diminue de 0,7 point au dernier trimestre 2017 et de 1,1 point en un an, passant de 9,7 % à 8,6 %, niveau qui n'avait plus été atteint depuis début 2009.

Les régions Hauts-de-France et Occitanie sont toujours les plus touchées par le chômage (11,1 % et 10,5 %), à l'inverse des Pays de la Loire et de la Bretagne (7,3 % et 7,4 %). La région Grand Est se place de nouveau à la huitième place devant la Normandie et derrière la Nouvelle-Aquitaine.

En dix ans, le taux de chômage a augmenté de 1,4 point dans le Grand Est, à peu près autant qu'en France métropolitaine. La hausse se situe autour de 1,1 point en Île-de-France et en Bourgogne-Franche-Comté, elle est de 2 points en Occitanie.

Tous les territoires bénéficient du recul du chômage

L'amélioration sur le marché du travail est visible dans tous les départements de la région : la baisse annuelle du taux de chômage varie de 1,6 point dans l'Aube et les Ardennes, territoires durement touchés par le chômage, à 1,1 point dans le Bas-Rhin.

De même, le chômage diminue dans les 31 zones d'emploi de la région Grand Est.

C'est dans celle de Charleville-Mézières qu'il décroît le plus et dans celles d'Epernay et de Wissembourg qu'il décroît le moins (- 1,9 et - 0,6 point). Avec un taux de 5,3 %, Wissembourg est la zone d'emploi où le chômage est le plus faible, celle de Saint-Dié des Vosges possédant le taux le plus élevé (11,8 %). L'écart entre ces deux zones est de 6,5 points, en repli de 1 point par rapport à 2016. Sur les dix dernières années, le chômage a augmenté de 3,2 points dans la zone d'emploi de Troyes et de seulement 0,2 et 0,3 point dans celles de Bar-le-Duc et de Charleville-Mézières.

Un marché du travail qui favorise les formes particulières d'emploi au détriment des CDI

Toutes catégories confondues, 522 600 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi à la fin du mois de décembre 2017, soit une diminution de 1,1 % en un an. Parmi eux, 468 200 sont tenus d'accomplir des "actes positifs de recherche d'emploi" (catégories A, B et C) et 54 400 n'y sont pas contraints (catégories D et E).

Établi à 292 000, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A passe en dessous de 300 000, soit une baisse de 2,9 % qui prolonge celle de 2016 (- 3,4 %). Parallèlement, les inscrits des catégories B et C sont toujours plus nombreux : + 7,6 % en 2017, contre + 6,6 % en 2016. Ces demandeurs d'emploi cumulent activité professionnelle et recherche d'emploi. Leur nombre d'heures exercées augmente de 25 % entre décembre 2016 et décembre 2017.

Finalement, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C continue de progresser, alors qu'il recule de 15 % dans les catégories D et E. Mais cette situation

marque une évolution du marché du travail, avec une hausse des formes particulières d'emploi (intérim, contrat à durée déterminée, etc.), au détriment des contrats à durée indéterminée.

Si en dix ans, l'accroissement de la population est faible dans la région (+ 0,5 %), le nombre de demandeurs d'emploi a lui très fortement augmenté, passant de 180 000 à 292 000 pour la catégorie A et de 78 000 à 176 000 pour les catégories B et C. Toutes catégories confondues, la hausse est de 77 %, soit 227 000 personnes de plus inscrites à Pôle emploi.

Toutes les tranches d'âge concernées par la baisse

Cette année, toutes les classes d'âge profitent du dynamisme du marché du travail. 40 600 jeunes de moins de 25 ans sont inscrits en catégorie A : leur nombre s'érode de 5,3 % après - 10 % en 2016. Le nombre d'inscrits de 25 à 49 ans diminue de 3,6 %, et celui des seniors se stabilise après plusieurs années de croissance. Comme le nombre de jeunes demandeurs d'emploi baisse plus fortement, la part des seniors augmente : ces derniers représentent 28 % des demandeurs d'emploi de la catégorie A, soit 80 400 personnes à la fin de l'année 2017.

Si les hommes demandeurs d'emploi sont toujours majoritaires dans la catégorie A (53 %), leur nombre se réduit de nouveau cette année plus nettement que celui des femmes. À l'inverse, les femmes sont plus nombreuses dans les catégories B et C (60 % et 52 %) et leur nombre progresse davantage que celui des hommes.

Amélioration dans les Ardennes, département durement touché par le chômage

Le nombre d'inscrits à Pôle emploi en catégorie A décroît de 6,2 % dans le département des Ardennes, soit - 1 060 personnes, suivi du Haut-Rhin, des Vosges et de la Moselle (- 4,8 %, - 3,3 % et - 3,2 %). C'est dans les départements de la Haute-Marne, de la Meurthe-et-Moselle et du Bas-Rhin qu'il diminue le moins (entre - 1,3 % et - 1,6 %). Le fort recul dans les Ardennes provient des inscriptions de jeunes hommes, en chute de 18 %.

Fléchissement du nombre de demandeurs d'emploi dans l'industrie et le bâtiment

La reprise de l'emploi concerne l'industrie et surtout la construction. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A y diminue respectivement de 8,5 % et de 10 % en 2017. Par ailleurs, il ne baisse que de 0,7 % dans le commerce et de 1,6 % dans les services.

Deux tiers des demandeurs d'emploi de catégorie A ne possèdent pas le baccalauréat. Parmi les autres, les femmes sont plus nombreuses que les hommes (56 400 contre 52 600). En outre, parmi les diplômés âgés de plus de 50 ans, le nombre de femmes est en hausse de 6 %, soit 4 points de plus que celui des hommes. À l'inverse, du côté des demandeurs d'emploi peu diplômés et âgés de moins de 25 ans, le nombre d'hommes diminue de 10 %, contre 2 % pour les femmes.

Conjoncturellement, le diplôme ne joue pas toujours un rôle favorable vis-à-vis du chômage : le nombre de demandeurs d'emploi faiblit d'à peine 0,5 % pour les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme supérieur (en raison du nombre de seniors diplômés qui progresse de 4 %), mais il se contracte de 4,3 % pour ceux qui ne l'ont pas. Il diminue de 4,4 % pour les titulaires d'un CAP-BEP et a tendance à augmenter pour ceux qui possèdent au moins un diplôme de niveau bac +3.

L'amélioration de l'emploi profite aux ouvriers : le nombre de demandeurs d'emploi recule de 11 % pour les ouvriers qualifiés et de 9 % pour les ouvriers spécialisés. Le repli est un peu moins marqué pour les ingénieurs et les techniciens (autour de - 5,5 %). *A contrario*, le nombre de demandeurs d'emploi s'accroît chez les agents de maîtrise et les employés non qualifiés.

Hausse du chômage de longue et très longue durée

Fin 2017, 221 400 personnes recherchent un emploi depuis plus d'un an parmi les catégories A, B et C, soit 7 % de plus qu'un an auparavant. Cela représente 47,3 % des demandeurs d'emploi, contre 44,6 % l'année précédente. À plus de 50 %, la part des chômeurs de longue durée est toujours la plus élevée dans les départements des Ardennes et des Vosges. Ce sont les départements du Haut-Rhin et de la Haute-Marne qui sont les moins concernés par ce type de chômage (un peu plus de 45 %), même s'il augmente fortement dans le Haut-Rhin (+ 3,9 points).

Les demandeurs d'emploi venant de l'industrie sont toujours les plus touchés par le chômage de longue durée (52 %). En revanche, ceux issus du commerce ne le sont qu'à 42 % et ceux venant du bâtiment à 45 %. Néanmoins, c'est dans ce dernier que la part du chômage de longue durée progresse le plus (+ 3,2 point).

Le chômage de longue durée concerne 50 % des inscrits peu diplômés, contre 42 % des titulaires d'un bac ou plus ; 54 % des ouvriers spécialisés inscrits à Pôle emploi sont au chômage depuis plus d'un an, soit 8 points de plus que les ingénieurs. Toutefois, le chômage de longue durée augmente davantage pour les plus qualifiés que pour les moins qualifiés (+ 10 % contre + 5 %).

La durée d'inscription se rallonge et passe à 618 jours pour les hommes et à 589 pour les femmes (contre 584 et 563 en 2016). La durée moyenne est plus réduite dans le Haut-Rhin (555 jours), et la plus élevée dans les Ardennes et les Vosges (681 et 692 jours). Le nombre de jours d'inscription

varie selon le diplôme : il est de 515 pour les titulaires d'un baccalauréat ou plus et s'élève à 662 pour les moins diplômés. Le nombre de demandeurs d'emploi de très longue durée s'accroît davantage qu'en 2016 (+ 4,4 % contre + 2 %). Ils sont 76 900 à rechercher un emploi depuis plus de trois ans, soit 16,5 % des inscrits.

Baisse des licenciements et augmentation des démissions

En 2017, la reprise de l'emploi se manifeste par une diminution du nombre d'inscriptions suite à des conventions de conversion ou des licenciements économiques (- 33 % et - 12 %) ; les fins de mission ou de CDD ne reculent que de 3,2 %. En revanche, le nombre de démissions augmente, mais à un rythme moins élevé qu'en 2016 (+ 10 % contre + 15 %), de même que les reprises d'activité (+ 6 % après + 90 %).

La part des reprises d'activité et des premières entrées progresse aussi pour constituer 27 % des motifs d'entrée, tandis que les fins de CDD et d'intérim correspondent toujours à un quart des motifs, en particulier 33 % des jeunes et 9 % des seniors. Les conventions de conversion concernent au contraire 4 % des jeunes et 40 % des seniors, tandis que les démissions sont plutôt le fait d'actifs de 25 à 49 ans. Les ruptures conventionnelles ne représentent que 6 % des inscriptions à Pôle emploi et leur forte croissance de 2016 ne s'est pas renouvelée en 2017 (+ 2 %, pour arriver à 33 400 personnes).

Davantage d'offres d'emploi en 2017

En 2017, on dénombre 230 700 offres d'emploi, soit 7 % de plus que l'an passé. La part d'emplois durables est en forte hausse et représente 56 % de l'ensemble des offres (+ 4,3 points). La proportion d'emplois qualifiés augmente de 15 %, soit 55 % des emplois proposés. Le secteur des services regroupe 76 % des offres d'emploi (+ 2 points par rapport à 2016), le commerce 11 % et l'industrie 7 %. Le secteur de la construction offre 9 600 emplois, soit 25 % de plus que l'année précédente. ■

1 Taux de chômage

en % de la population active

	2016 T4	2017 T1	2017 T2	2017 T3	2017 T4 (p)	Évolution 2017T4/2016T4 (en points de %)
Ardennes	12,0	11,5	11,2	11,2	10,4	- 1,6
Aube	12,8	12,3	11,9	12,1	11,2	- 1,6
Marne	9,5	9,0	8,9	9,0	8,2	- 1,3
Haute-Marne	9,1	8,6	8,4	8,4	7,9	- 1,2
Meurthe-et-Moselle	9,8	9,5	9,3	9,5	8,7	- 1,1
Meuse	9,6	9,2	9,0	9,1	8,5	- 1,1
Moselle	10,2	9,8	9,7	9,8	8,9	- 1,3
Bas-Rhin	8,6	8,3	8,1	8,3	7,6	- 1,0
Haut-Rhin	9,7	9,3	9,0	9,1	8,2	- 1,5
Vosges	10,8	10,3	10,2	10,3	9,4	- 1,4
Grand Est	9,9	9,5	9,3	9,4	8,6	- 1,3
France métropolitaine	9,7	9,3	9,1	9,3	8,6	- 1,1

p : données provisoires.

Note : données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

2 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2017 (en milliers)		Évolution 2017/2016 (en %) (1)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	234,5	154,6	- 1,4	- 5,3
Femmes	233,7	137,5	3,1	- 0,1
Moins de 25 ans	64,8	40,6	- 3,1	- 5,3
25 à 49 ans	284,7	171,0	0,6	- 3,6
50 ans ou plus	118,7	80,4	3,5	- 0,1
Inscrits depuis un an ou plus	221,4	nd	7,0	nd
Grand Est	468,2	292,0	0,8	- 2,9
France métropolitaine	5 683,2	3 523,6	2,5	- 0,2

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2016 et le 31/12/2017.

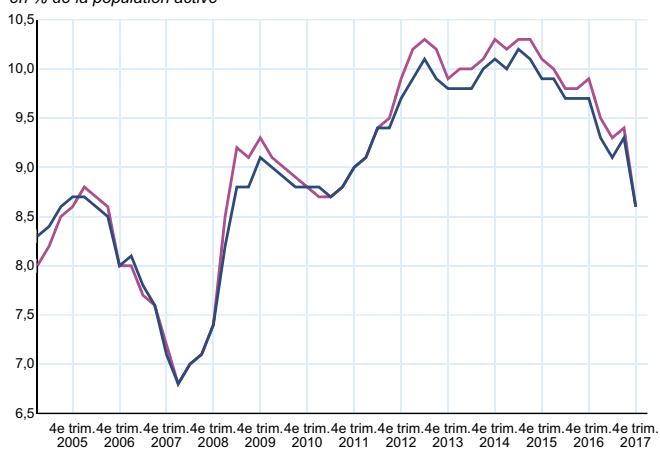
Note : données brutes.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

3 Évolution trimestrielle du taux de chômage

— Grand Est — France métropolitaine

en % de la population active



Note : données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

Politique de l'emploi

Une année favorable à l'emploi des jeunes

L'année 2017 est marquée par une poursuite de l'embellie de la situation économique. Parallèlement, les politiques de l'emploi ont continué à accroître l'emploi, notamment pour les personnes les plus en difficultés d'insertion. La combinaison de ces deux éléments est sans doute en partie à l'origine de la baisse de la demande d'emploi en 2017, et plus particulièrement de celle des plus jeunes. Ceux-ci semblent en effet avoir bénéficié de cette conjoncture, ainsi le nombre moyen d'inscrits de moins de 25 ans à Pôle emploi en catégorie A en 2017 a baissé de 6,6 % par rapport à 2016. Plus de 6 000 jeunes ont par ailleurs intégré le dispositif « Garantie Jeunes » et près de 24 700 contrats d'apprentissage ont été signés en 2017 dans le Grand Est.

Sonia Bourdin, Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Directrice)

Les indices d'amélioration de la situation économique se confirment

Au cours de l'année 2017, le contexte économique s'est amélioré. Le nombre total d'emplois salariés marchands non agricoles augmente de 1,0 % dans le Grand Est, atteignant 1,2 million en fin d'année. Cette hausse est tout de même contrastée, avec d'une part l'industrie en recul de 0,6 % sur un an, et d'autre part la construction et les services en progression de 2,0 %.

Au cours de l'année 2017, les établissements utilisateurs de travail intérimaire ont eu recours en moyenne chaque mois à 60 500 équivalents temps plein (ETP), soit une hausse de 14,4 %. L'évolution du nombre d'ETP consommé par les différents secteurs au cours de l'année 2017 s'échelonne de 11,5 % pour l'industrie à 18,8 % pour le tertiaire ; le secteur de la construction affichant une hausse de 14,6 %.

De même, les déclarations préalables à l'embauche (DPAE), formalité obligatoire pour les entreprises, font état d'une hausse de 7,2 % pour l'ensemble des secteurs d'activité et viennent confirmer l'embellie générale. Dans l'intérim, les DPAE progressent de 7,9 % en un an dans la région. Pour les jeunes, ce taux est de 8,2 %. Pour l'ensemble (intérim et hors intérim), le taux d'évolution pour les jeunes est de 6,8 %. Ainsi, près de trois déclarations sur dix portent sur les moins de 26 ans. Hors intérim, l'évolution annuelle se monte à 5,1 %. Ce dernier taux confirme que les embauches classiques en CDD et en CDI rebondissent également.

Le marché du travail, et en particulier la demande d'emploi, a sans doute profité du redressement amorcé de l'activité économique. En effet, le nombre mensuel moyen de demandeurs d'emploi sans aucune activité inscrits à Pôle emploi (catégorie A) est en recul de 1,8 % entre 2016 et 2017. Par contre, en totalisant les demandeurs sans aucune activité avec ceux ayant exercé une activité réduite, le constat est différent : le nombre de demandeurs en catégories A, B et C augmente de 1,6 % ; témoignant peut-être d'un retour à une activité partielle plus importante. À noter que dans tous les cas, les moins de 25 ans sont les principaux bénéficiaires de cette amélioration. Les jeunes inscrits en catégorie A profitent d'une baisse de 6,6 % sur un an, et ceux inscrits en catégories A, B et C de 4,0 %. À l'opposé, la situation des seniors et des inscrits de plus d'un an se dégrade.

Des politiques d'emploi pour favoriser l'insertion des jeunes

Les politiques de l'emploi ont pour objet de favoriser le retour à l'emploi d'un public rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle. Dans ce cadre, les jeunes constituent une cible particulièrement privilégiée. Ainsi, les moins de 26 ans ont bénéficié d'une série de mesures, dont certaines leur étaient spécifiquement destinées. Un bilan des principaux dispositifs permet de mesurer la mobilisation de ceux-ci par les jeunes. Il convient toutefois de préciser que l'année 2017 se déroule dans un contexte particulier, avec la fin ou le recentrage de dispositifs existants sur des priorités

spécifiques suite à l'élection présidentielle de mai 2017.

Le dispositif des primes à l'embauche des petites et moyennes entreprises a pour vocation d'encourager le recrutement au sein des entreprises de moins de 250 salariés et s'accompagne du versement d'une prime trimestrielle. Initié en 2016, ce dispositif a pris fin en juin 2017. Les moins de 26 ans sont à l'origine de 39 % des 138 000 dossiers de demande comptabilisés sur l'ensemble de la période d'existence du dispositif. Le secteur de la restauration est à l'origine de 15 % de ces contrats, suivi par le transport routier et le commerce de détail (5 % et 3 %).

En 2017, dans le cadre du plan « 500 000 formations supplémentaires » pour les personnes à la recherche d'un emploi, un tiers des 69 000 formations ont été dispensées aux moins de 26 ans.

Dans les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), ces derniers représentent 24 % des 13 600 personnes accueillies par ces établissements spécialisés dans l'accompagnement renforcé de personnes très éloignées de l'emploi.

Parmi les 2 030 entrants en 2017 dans les contrats « initiative emploi » relevant du secteur marchand, les moins de 26 ans constituent un quart des embauches. Près d'un jeune entrant sur deux (49 %) n'a pas de formation ou un niveau inférieur au baccalauréat ; pour l'ensemble des entrants, cette part est de 57 %. À compter du deuxième semestre 2017, seuls les contrats prescrits dans le cadre d'une convention annuelle

d'objectifs et de moyens (CAOM) restent éligibles. L'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie reste l'objet des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) relevant du secteur non marchand. En 2017, quelques 17 200 personnes sont entrées dans un CAE ; les jeunes en représentent 14 %. Ils sont 47 % à être diplômés d'un baccalauréat général ou professionnel, 35 % ont un niveau inférieur. Leurs principaux employeurs sont les associations, les communes et les établissements publics d'enseignement (54 %, 15 % et 10 %). Ce dispositif a été recentré au second semestre sur des priorités (secteur des urgences sanitaires et sociales, communes rurales...).

Le contrat de génération : relais entre jeunes et seniors

Ciblant jeunes et seniors, le contrat de génération est un dispositif qui a pour but l'insertion des jeunes dans l'emploi mais aussi le maintien de seniors en activité et la transmission des compétences et savoir-faire. Initié en 2013, ce dispositif s'est arrêté en 2017. Il s'accompagne d'aide financière et/ou d'incitation à négocier un accord collectif. L'équilibre à respecter entre l'embauche d'un jeune en contrepartie du maintien d'un senior a permis en 2017 la réalisation de 700 contrats.

Dans le Grand Est, l'âge moyen du jeune est de 24 ans et 8 mois en 2017, celui du senior est de 58 ans et 7 mois. Près des deux tiers des jeunes sont des hommes. Parmi les jeunes, 23 % détiennent un CAP ou BEP, 28 % un baccalauréat, et 20 % sont titulaires d'un diplôme de niveau bac+2. Avant d'entrer en contrat de génération, les jeunes étaient inscrits à Pôle emploi ou avaient effectué un CDD ou un emploi saisonnier dans l'entreprise (17 % chacun), 12 % avait

un CDI dans une autre entreprise. Ces contrats portent principalement sur des métiers de type employé de commerce ou administratif, ouvrier spécialisé de l'industrie ou de l'artisanat, chauffeur, technicien et cadre administratif ou commercial. La moitié des contrats émane d'entreprises de moins de 50 salariés ; 20 % pour la tranche de 20 à 49 salariés. En tête des activités, le commerce de détail regroupe 12 % des contrats, suivi du bâtiment et du commerce de gros (10 % et 7 %). Les activités pour la santé humaine et la fabrication de produits métalliques sont à l'origine de 5 % des contrats, l'action sociale et l'hébergement médico-social se répartissent un peu plus de 4 % des contrats chacun.

Des mesures spécifiquement destinées aux jeunes

Uniquement réservés aux jeunes, les contrats « emploi d'avenir » ont comptabilisé 3 010 entrées dans ce dispositif. Sept embauchés sur dix ont un niveau de formation inférieur au baccalauréat. Les associations accueillent 38 % des bénéficiaires, les communes 20 %, et les entreprises 16 %. Les emplois d'avenir ont été limités au renouvellement des contrats au 2^e semestre pour le secteur marchand et non marchand.

S'adressant à des jeunes sans qualification ou déscolarisés, le contrat de volontariat pour l'insertion (CVI) a permis à 290 jeunes de 16 à 25 ans de prendre un nouveau départ en 2017. De droit public, le CVI permet au bénéficiaire de recevoir une formation générale, professionnelle et citoyenne pour acquérir des compétences sociales afin de devenir acteur de la société. Cette formation est mise en œuvre par l'Établissement public d'insertion de la Défense (Epide).

Encouragés par les pouvoirs publics, l'apprentissage se traduit par 24 700 contrats signés en 2017 dont 95 % dans le secteur privé. Exonération de cotisations sociales, aide « TPE jeunes apprentis », primes régionales à l'apprentissage, crédit d'impôt constituent quelques mesures d'accompagnement au développement de l'apprentissage.

La mesure « Garantie Jeunes » a permis d'accueillir 6 080 jeunes de 18 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation (NEET) et qui sont en situation de grande précarité. En un an, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 82 %. Cette évolution s'explique premièrement par la généralisation de la Garantie Jeunes à tous les territoires du Grand Est, et deuxièmement par la mise en avant de cette mesure par l'État qui a doublé les objectifs d'entrées et déployé des moyens supplémentaires notamment par l'intermédiaire du « réseau jeunes » et de partenaires de l'emploi. Ce dispositif comporte deux volets : la garantie d'une première expérience professionnelle au travers d'un accompagnement dans un parcours dynamique combiné à la multiplication de périodes de travail ou de formation, et la garantie de ressources en tant qu'appui de cet accompagnement.

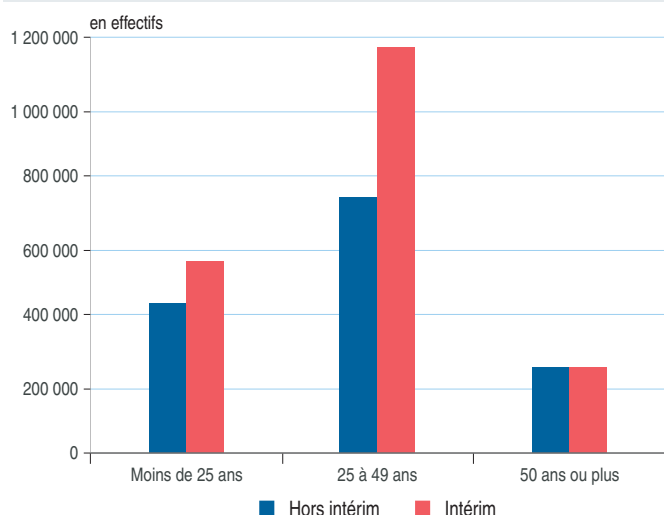
Depuis début 2018, la priorité pour les jeunes est donnée via leur orientation vers les solutions de formation ou d'alternance, ou vers les dispositifs d'accompagnement intensif comme la « Garantie Jeunes ». Les jeunes ne sont pas pour autant exclus des nouveaux contrats aidés que sont les Parcours emploi compétences (PEC) prescrits dans le cadre du « Contrat unique d'insertion » dans le secteur non marchand. L'année 2018 devrait voir émerger de nouvelles réformes dont certaines pourraient bénéficier aux jeunes. ■

1 Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois

	Ardennes	Aube	Marne	Haute-Marne	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Vosges	Grand Est	France métropolitaine (en milliers)
Catégorie A												
Ensemble 2017	16 280	20 180	28 710	8 240	38 460	9 180	57 960	56 290	40 920	20 180	296 390	3 480
Évolution 2017/2016 (en %)	-3,4	-1,2	-2,4	-4,9	-0,5	-3,2	-0,4	-1,2	-2,5	-4,0	-1,8	-0,9
Moins de 25 ans	2 350	2 770	4 130	1 210	5 450	1 400	7 820	7 710	5 450	3 010	41 290	470
Évolution 2017/2016 (en %)	-8,7	-5,9	-5,6	-9,3	-5,1	-7,3	-4,7	-5,4	-9,9	-10,2	-6,6	-5,6
Catégories A B C												
Ensemble 2017	25 290	30 880	48 140	13 970	58 790	14 460	88 950	91 310	62 770	32 240	466 800	5 570
Évolution 2017/2016 (en %)	1,0	2,0	1,1	0,4	1,9	-0,3	2,4	2,4	1,1	0,2	1,6	2,1
Moins de 25 ans	3 620	4 260	6 840	2 050	8 230	2 210	12 020	12 360	8 250	4 900	64 730	740
Évolution 2017/2016 (en %)	-4,5	-2,4	-4,1	-5,1	-3,6	-5,6	-3,1	-3,1	-6,5	-3,8	-4,0	-2,8

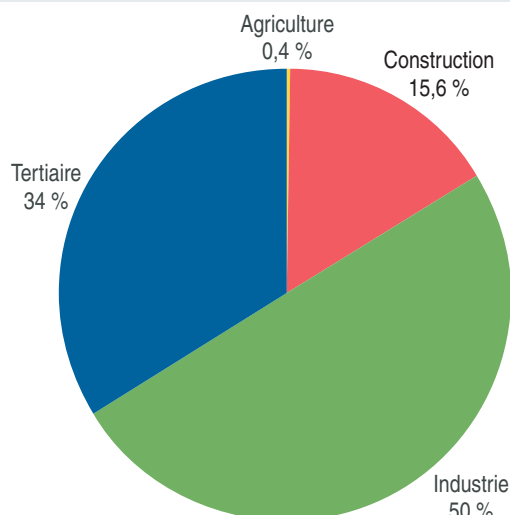
Note : données corrigées des variations saisonnières - corrigées des jours ouvrables (CVS-CJO).
Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares, Direccte Grand Est.

2 Déclarations préalables à l'embauche dans le Grand Est en 2017 par âge



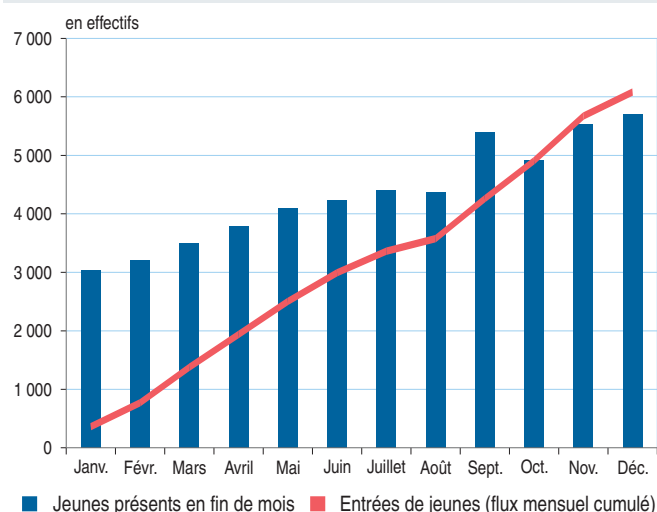
Sources : Urssaf Alsace, Urssaf Champagne-Ardenne, Urssaf Lorraine.

3 Part des secteurs ayant recours à l'intérim dans le Grand Est en 2017



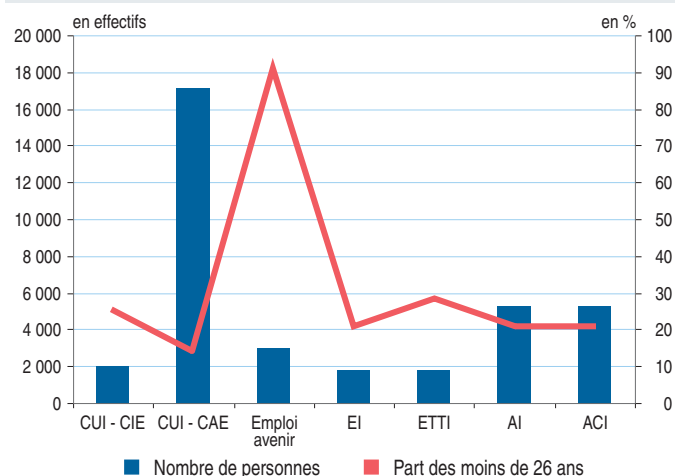
Source : Dares.

4 Garantie Jeunes : évolution dans le Grand Est en 2017



Source : Direccte.

5 Entrants dans les contrats aidés dans le Grand Est en 2017



CUI - CIE : Contrat Unique d'Insertion - Contrat Initiative Emploi
CUI - CAE : Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi
EI : Entreprise d'Insertion
ETTI : Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
AI : Association Intermédiaire
ACI : Atelier et Chantier d'Insertion

Sources : Agence de services et de paiement, Direccte.

Démographie d'entreprises

Dans le Grand Est, l'attrait des créateurs pour les formes classiques d'entreprises se renforce

En 2017, la région Grand Est compte 32 450 nouvelles entreprises, soit 4,6 % de plus qu'en 2016. L'attrait pour les formes classiques d'entreprises se renforce au détriment des micro-entreprises. Elles représentent deux créations sur trois, contre deux sur cinq en 2009. Les créations sont en hausse dans la plupart des secteurs d'activité, excepté celui de la construction. Le secteur des transports et de l'entreposage bénéficie encore de l'essor des livraisons à domicile. Tous types d'entreprises confondus, les créations progressent dans sept des dix départements de la région, notamment dans la Marne et le Bas-Rhin. Au début de leur activité, les entreprises employeuses démarrent avec 2,2 salariés en moyenne, contre 2,6 en France métropolitaine. Plus de 4 100 défaillances ont été prononcées en 2017, en recul de 6,5 % par rapport à 2016.

Nicolas Deboudt, Insee

En 2017, 32 450 entreprises des secteurs marchands non agricoles ont été créées dans la région Grand Est, soit 1 440 de plus qu'en 2016. Le nombre de nouvelles entreprises s'accroît ainsi de 4,6 %, après 4,2 % un an auparavant, soit la plus forte hausse depuis 2011. Toutefois, le niveau reste inférieur à celui atteint en 2009 lors de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (40 600 créations). En France métropolitaine, les créations progressent de 6,8 % avec une tendance bien orientée dans la totalité des régions. L'Île-de-France rassemble près de la moitié des créations suivie par la région Nouvelle-Aquitaine ; celles-ci sont en hausse respectivement de 10 % et 8 % sur un an. En Bretagne, dernière du classement, le nombre de nouvelles entreprises augmente de 3,4 % tandis que le Grand Est se place en huitième position.

Le régime de micro-entrepreneur boudé par les créateurs

La désaffection du régime de micro-entrepreneur se poursuit dans la région. Les immatriculations sous cette forme stagnent en 2017, après une légère baisse en 2016 et un fort recul en 2015 (+ 0,1 % après - 1 % et - 35 %). Avec 11 620 entreprises créées sous ce régime, le niveau atteint est l'un des plus bas depuis 2010. *A contrario*, leur nombre s'accroît de 8,6 % au niveau national et contribue fortement au dynamisme des créations.

En revanche, l'attrait pour les formes classiques d'entreprises se consolide. Près des deux tiers des créateurs se tournent vers ce type d'entreprises. Ils n'étaient que 42 % en 2009. Les immatriculations d'entreprises individuelles progressent de 10,5 % (10 370 inscriptions en 2017 contre 9 390 en 2016), 4 points de plus qu'à l'échelon national. Les nouvelles sociétés sont toujours plus nombreuses, validant une cinquième année consécutive de hausse (+ 4,4 %). Les immatriculations de micro-entrepreneurs, d'entreprises individuelles et de sociétés sont désormais également réparties (un tiers pour chaque type d'immatriculation).

Hausse des créations dans la plupart des secteurs

En 2017, les créations d'entreprises augmentent dans tous les grands secteurs d'activité, excepté celui de la construction.

Les activités de services aux entreprises comptent 9 660 nouvelles entreprises, soit 860 de plus qu'en 2016 (+ 9,7 %). En volume, les services aux entreprises deviennent le premier secteur créateur d'entreprises devant le « commerce, transport, hébergement et restauration ». Les activités scientifiques et techniques représentent 46 % des créations du secteur. Les immatriculations y augmentent de 8,5 %, soit 350 entreprises de plus qu'en 2016, dont 271 sous le régime de micro-entrepreneur. Le nombre de nouvelles entreprises financières

et d'assurance est en forte hausse (+ 21 %), la moitié sous forme de sociétés.

Dans le secteur « commerce, transport, hébergement et restauration », 9 620 entreprises sont créées, soit une progression de 5 % par rapport à 2016. Pour la deuxième année consécutive, la croissance du nombre de créations dans le secteur des transports et de l'entreposage est très importante (+ 56 % après + 78 %), soit 460 nouvelles entreprises de plus en un an. Les créations dans les « autres activités de poste et de courrier », qui incluent les services à domicile, font plus que doubler en 2017 (+ 138 %) ; les micro-entrepreneurs y représentent les trois-quarts des inscriptions.

On dénombre 7 870 créations dans les services aux particuliers, soit + 4,3 % comparé à l'année précédente. Dans l'industrie, le nombre de nouvelles entreprises est plutôt stable (+ 0,7 %) tandis que dans la construction, les immatriculations sont de nouveau mal orientées (- 5,7 % après + 3,2 %). Les résultats de ces deux secteurs résultent d'une diminution significative des créations de micro-entrepreneurs : - 220 dans la construction et - 130 dans l'industrie.

Augmentation des créations dans la quasi-totalité des départements

Toutes formes d'entreprises confondues, les créations augmentent dans sept départements sur les dix que compte la région. Cette hausse varie de + 1,7 % en Meurthe-

et-Moselle à + 13,7 % dans la Marne. Elle dépend souvent des immatriculations de micro-entrepreneurs. C'est le cas en Meurthe-et-Moselle où les créations d'entreprises classiques compensent la forte baisse du nombre de micro-entrepreneurs (- 310). Dans la Marne au contraire, la forte croissance de ce régime contribue entièrement au bon chiffre du département (+ 480). Les immatriculations augmentent notamment dans le secteur du transport et de l'entreposage qui enregistre une progression de plus de 300 %, soit 220 nouvelles entreprises. Ce secteur d'activité est également attractif dans le Bas-Rhin (+ 76 %). Bien qu'en deuxième position en termes d'évolution, ce département conserve son statut de pépinière d'entreprises avec 8 420 créations cette année, soit un quart des nouvelles structures de la région ; le Bas-Rhin en compte ainsi 644 de plus qu'en 2016. La Moselle répertorie 5 650 nouvelles entreprises en 2017 contre 5 390 en 2016, soit une hausse de 4,9 %, grâce notamment aux activités de services aux entreprises et aux particuliers (+ 7 %).

À l'opposé, le nombre d'immatriculations recule dans trois départements. Dans la Meuse, où le volume des créations est le plus faible, les immatriculations fléchissent de 3,2 %. Ce repli est dû à la contraction du

nombre de micro-entrepreneurs, notamment dans la construction (- 90 %, soit - 50 créations). Dans le Haut-Rhin, on dénombre 80 nouvelles entreprises de moins qu'en 2016, essentiellement dans le commerce. Dans les Vosges, la belle performance des formes classiques d'entrepreneuriat ne peut compenser la chute des inscriptions de micro-entrepreneurs (respectivement + 11 % et - 22 %) ; au final, le nombre de nouvelles entreprises diminue de 0,5 % dans le département.

Un effectif moyen de 2,2 salariés à la création

En 2017, hors micro-entrepreneurs, 9,8 % des entreprises emploient au moins un salarié au moment de leur création, une proportion en baisse d'un point par rapport à 2016, mais supérieure de 3 points à celle de France métropolitaine. Ces entreprises employeuses se rencontrent plus souvent dans la construction (18 %), le commerce de gros et de détail, les transports, l'hébergement et la restauration (12 %) et dans les autres activités de services (11 %). En début d'activité, elles débutent avec 2,2 employés en moyenne, contre 2,6 en France métropolitaine.

Les défaillances d'entreprises continuent de reculer

En 2017, la région Grand Est comptabilise 4 150 défaillances d'entreprises, soit une diminution de 6,5 % par rapport à l'année précédente. Ce repli concerne neuf départements de la région, en particulier la Meuse, la Moselle et l'Aube (entre - 14 % et - 18 %). La Moselle regroupe la moitié de la baisse des défaillances (- 140 des - 288 de la région). Dans le Bas-Rhin, les dépôts de bilan sont les plus fréquents, mais restent stables comparés à 2016 (- 0,3 %), alors qu'ils sont un peu plus nombreux dans la Marne (+ 2 %).

C'est dans le secteur du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration que le nombre de procédures judiciaires diminue le plus en volume (- 180). Il se replie également de façon nette dans la construction (- 15 %, soit - 154). Les défaillances d'entreprises sont en hausse dans le seul secteur de l'industrie (+ 3,2 %).

Au niveau national, le nombre de dépôts de bilan s'élève à 53 140, soit une baisse de 6 % par rapport à 2016. Il décroît dans tous les secteurs d'activité. La construction et les services aux entreprises enregistrent les plus forts reculs (respectivement - 11 % et - 8 %). ■

1 Créations d'entreprises et nombre moyen de salariés par secteur d'activité en 2017

Secteurs d'activité ¹	Créations avec salariés (en %)		Nombre moyen de salariés (si au moins un salarié)
	parmi l'ensemble des créations	parmi les créations hors micro-entrepreneurs	
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	7,2	9,3	3,5
Construction	14,2	17,9	1,8
Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration	9,0	11,9	2,3
Information et communication	2,5	7,0	1,4
Activités financières et d'assurance	2,7	3,1	1,7
Activités immobilières	1,6	1,9	2,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien	3,4	7,0	2,1
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	2,0	3,6	3,0
Autres activités de services	4,8	11,0	1,8
Ensemble	6,3	9,8	2,2

¹ Niveau d'agrégation A10 de la NAF rév.2

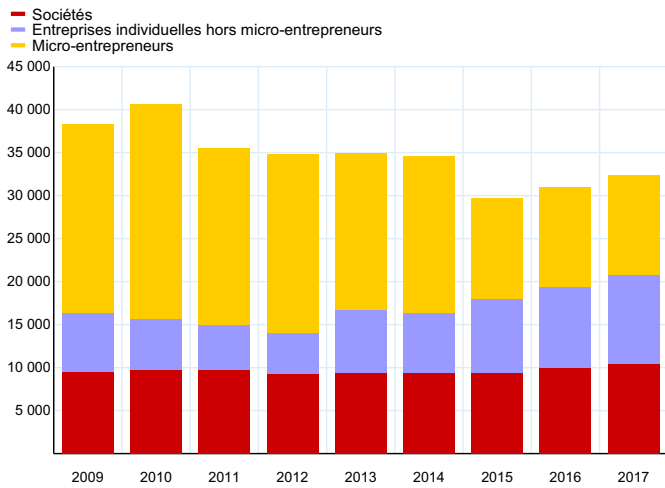
Note : données brutes.

Lecture : dans la construction 14,2 % des créations d'entreprises démarrent avec des salariés ; hors micro-entrepreneurs, la proportion monte à 17,9 %. Ces entreprises comptent 1,8 salarié en moyenne.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

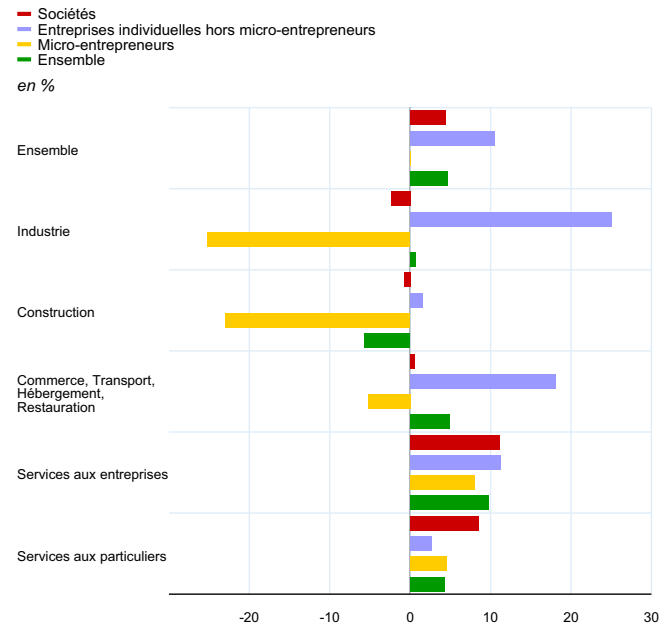
Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements (Sirene).

2 Créations d'entreprises dans la région Grand Est



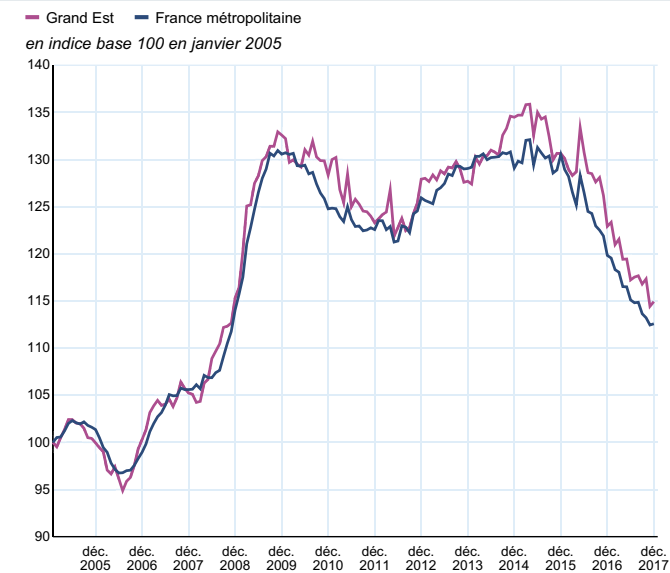
Note : nombre de créations brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2016 et 2017 dans la région Grand Est



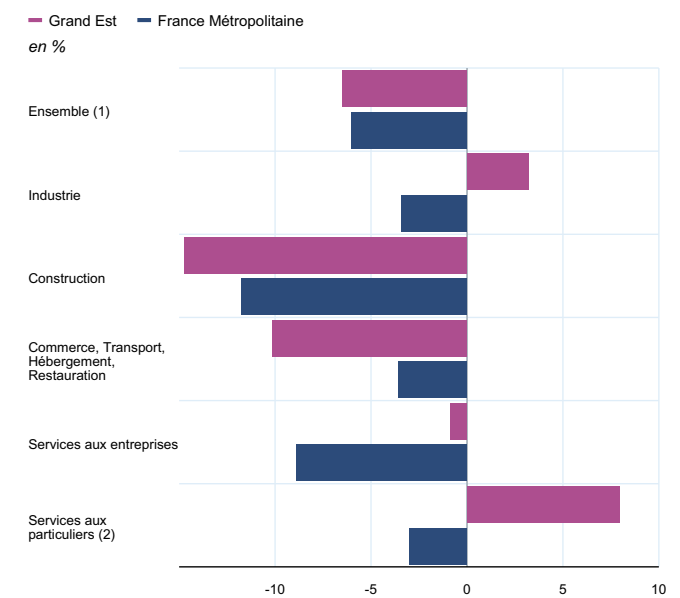
Note : données brutes.
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

4 Évolution des défaillances d'entreprises dans la région Grand Est



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20/03/18).

5 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2016 et 2017 dans la région Grand Est



(1) : y compris agriculture.
 (2) : hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.
 Note : données brutes, en date de jugement.
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20/03/18).

Commerce extérieur

Échanges extérieurs en hausse mais dégradation du solde commercial

L'année 2017 marque un rebond des échanges extérieurs du Grand Est après une année 2016 en baisse. La région ne se classe pourtant qu'au neuvième rang national pour les évolutions de ces échanges. Les exportations repartent à la hausse, mais les importations progressent plus vite, dégradant le solde commercial de 900 millions d'euros, même s'il reste excédentaire de 3,7 milliards. Le profil industriel du Grand Est est marqué, les achats et ventes de produits industriels représentant près de la moitié des échanges. Enfin, les exportations à destination de la zone euro sont bien orientées, mais restent limitées, en comparaison avec la hausse globale.

Erwan Auger, Insee

En 2017, les échanges extérieurs du Grand Est s'élèvent à plus de 121 milliards d'euros, soit 5,2 % de plus qu'en 2016. L'évolution est légèrement plus élevée au niveau national (+ 5,7 % en un an, à 1 006 milliards d'euros). Ce résultat permet au Grand Est de conserver le deuxième rang des régions, derrière l'Île-de-France (234 milliards), et d'être toujours suivie d'Auvergne-Rhône-Alpes, des Hauts-de-France et de l'Occitanie avec respectivement 120, 109 et 100 milliards. La contribution de la région est stable, à 12,1 % des échanges nationaux.

Des échanges en nette hausse

Depuis 2012, les échanges du Grand Est sont passés de 112,3 à 121,2 milliards d'euros, soit une progression de 8 % en cinq ans. Favorisée par son positionnement frontalier, la région se place en tête des échanges par habitant avec 21 800 euros. Elle est suivie de près par la Normandie qui bénéficie de la présence du port du Havre puis par l'Île-de-France (21 600 et 19 200 euros). Le solde de ces échanges, différence entre exportations et importations, atteint cette année 3,7 milliards d'euros, en baisse de 900 millions d'euros par rapport à 2016. C'est plus que la Bourgogne-Franche-Comté et moins que l'Occitanie (3,1 et 4,7 milliards d'euros), même si l'écart se resserre. Le Grand Est fait ainsi partie des cinq régions françaises qui présentent un excédent commercial. Le taux de couverture, rapport entre les exportations et les importations, est en légère baisse, plaçant la région au quatrième rang à 106 % (contre

108 % en 2016). La Bourgogne-Franche-Comté affiche le meilleur résultat à 118 %, loin devant le niveau national, qui reste déficitaire (85 %).

Davantage d'exportations, mais aussi d'importations...

En 2017, la région Grand Est a vendu pour 62,5 milliards d'euros et acheté pour 58,8 milliards d'euros, c'est plus qu'en 2016 (respectivement 59,9 et 55,3 milliards d'euros). L'Île-de-France conserve la première place des régions, tant pour les exportations que pour les importations (89,7 et 143,4 milliards d'euros). Le Grand Est se place toujours deuxième pour les exportations et quatrième pour les importations.

Entre 2012 et 2017, les exportations du Grand Est augmentent de 9,3 %, les importations de 6,6 %.

Le Grand Est se caractérise par le poids important pris par les grandes multinationales à capitaux étrangers dans les échanges, surtout suisses et allemands, qui importent des produits puis les exportent après les avoir transformés, conditionnés...

La branche des produits industriels spécifique à la région

Comme l'année précédente, les produits de la branche des produits industriels sont les plus vendus (46 % de l'ensemble). Cette branche est spécifique à la région, elle ne représente que 40 % du total national. On y retrouve principalement des produits chimiques (divers ou de base), des produits

pharmaceutiques et des produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier (respectivement 10 %, 8 % et 4 % du total). D'autres produits ont un poids non négligeable, compris entre 2 et 3 % du total, comme les métaux non ferreux, les produits en plastique, le cuir, les articles d'habillement, les instruments à usage médical ou encore les articles de joaillerie et bijouterie ou la pâte à papier.

Le deuxième secteur le plus porteur est celui des équipements mécaniques, de matériels électriques, électroniques et informatiques avec 22 % du total. Cette branche représente 20 % au niveau national. Les exportations de machines et équipements d'usage général y sont au premier rang, avec 8 % du total. Viennent ensuite les matériels électriques, les appareils de mesure et les machines diverses d'usage spécifique (entre 3 et 4 %).

La branche des matériels de transport arrive en troisième position pour les exportations du Grand Est, en deçà du niveau national (17 % contre 23 %). On y retrouve quasiment exclusivement des produits de la construction automobile et des équipements associés à hauteur de 10 % et 6 % du total. Enfin, les produits issus de la branche de l'industrie agro-alimentaire représentent quasiment 12 % du total, composés pour plus de moitié de ventes de boissons (plus de 6 % du total), grâce notamment à la bonne santé des ventes de Champagne. La répartition par branches reste stable entre 2016 et 2017.

Les exportations soutenues par la branche des matériels de transports

Les exportations régionales progressent de 4,2 % entre 2017 et 2016, soit d'environ 2,5 milliards d'euros. À l'échelle nationale, la tendance est similaire avec + 4,7 % représentant 21 milliards d'euros. Parmi les secteurs les plus vendeurs, celui des matériels de transport soutient le plus la croissance avec 6,3 % d'augmentation en un an. Les ventes de produits industriels augmentent aussi significativement (+ 4,6 %), en particulier les exportations de produits chimiques (+ 7 %). Les ventes de produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier et de métaux non ferreux décollent (entre + 14 % et + 17 %), quand celles des produits pharmaceutiques chutent (- 10 %). Les exportations d'équipements mécaniques, de matériels électriques, électroniques et informatiques sont également bien orientées (+ 4 %). Elles sont soutenues par les ventes d'appareils de mesure, de machines diverses d'usage spécifique et de machines agricoles et forestières (entre + 10 % et + 14 %), un peu moins par celles de machines électriques et de machines et équipements d'usage général (+ 3 %). Enfin, les exportations régionales de produits agricoles se contractent à nouveau : - 6 % après - 12 % l'année précédente. Celles de boissons et de produits laitiers et glaces diminuent encore, de 2 %.

Le Grand Est au huitième rang pour l'évolution des importations

De leur côté, les importations ont accéléré de 6,2 %, soit 3,5 milliards d'euros de plus, tandis qu'elles progressent presque au même rythme sur le plan national (+ 6,9 %, soit 35 milliards d'euros de plus). Pour la région, les achats de produits industriels ont largement contribué à ce bond en se renforçant de 10 %, l'équivalent de 2,8 milliards d'euros. Leur part dans l'ensemble des achats a également légèrement progressé. Les produits pharmaceutiques et les

produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier ont accéléré, soutenant la croissance des importations de la branche (+ 24 % et + 20 %, à 5,4 et 2,5 milliards d'euros). Dans une moindre mesure, les importations de produits chimiques ont aussi augmenté (+ 11 %, à 5,7 milliards d'euros).

Même si leur part dans l'ensemble régional a baissé, les achats d'équipements mécaniques, de matériels électriques, électroniques et informatiques ont progressé de 2,5 %, à 13,4 milliards d'euros. Ils sont majoritairement représentés et soutenus par le matériel électrique, les machines et équipements d'usage général et les machines diverses d'usage spécifique (+ 6 %, soit 9,5 milliards d'euros sur les 13,4 de la branche). En revanche, les importations d'appareils de mesure sont en retrait de 4 % cette année.

Au contraire des exportations, les achats de matériels de transports sont en recul cette année de 3,4 % à 8 milliards d'euros. Ce sont surtout les achats de produits de la construction automobile qui tirent les importations vers le bas, tandis que les importations d'équipements pour automobiles sont en hausse (- 9 % contre + 5 %). Ces deux produits représentent près de 93 % des achats de la branche.

Même s'ils sont minoritaires dans l'ensemble des achats (6 % du total régional, à 3,3 milliards d'euros), les importations de produits de l'industrie agroalimentaire ont augmenté de façon plutôt significative, comme les produits alimentaires divers ou les viandes et produits à base de viande (+ 14 % et + 5 %).

Les ventes vers la zone euro se limitent à + 3 %

En 2017, les exportations de la région Grand Est sont tournées à 75 % vers l'Union européenne et 60 % vers la zone euro, chiffres qui sont en légère baisse par rapport à l'année passée (- 1 point). Ces résultats restent bien supérieurs à ceux de l'échelon national (59 % et 46 %), plus

ouvert sur le reste du monde. Quant aux importations, elles proviennent à 71 % de l'Union européenne et à 59 % de la zone euro (59 % et 47 % pour la France).

Bénéficiant d'une large bande frontalière, les deux départements alsaciens pèsent plus de 54 % des exportations régionales. *A contrario*, la Marne ne représente que 10 % des ventes, son poids diminuant même de 1,4 point par rapport à 2016. La Moselle se situe entre les deux, regroupant près de 19 % des exportations régionales. Les Ardennes, la Meuse et la Moselle sont les départements qui exportent le plus vers la zone euro, à raison des trois quarts de leur total respectif. En ce qui concerne les importations, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin rassemblent près de 58 % des achats de la région. La Moselle vient ensuite avec 18 % suivie de la Marne (8 %).

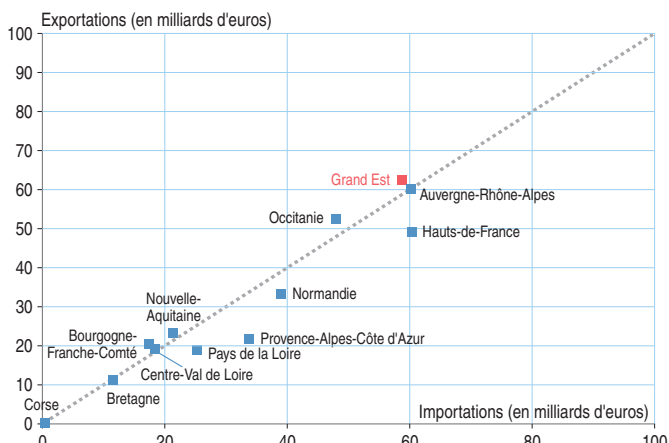
Parmi les principaux pays partenaires commerciaux, l'Allemagne est toujours largement en tête avec 26 % des ventes de la région, un total trois fois supérieur au deuxième pays acheteur, l'Italie, qui en totalise à peine 9 %. Le Royaume-Uni est en baisse cette année (7,9 % contre 8,3 % en 2016), peut-être en raison de l'incertitude liée au Brexit. Suivent ensuite l'Espagne et la Belgique avec respectivement 7 % et 6 % du total. Hors d'Europe, les États-Unis pèsent toujours pour 5 % des ventes quand la Chine atteint à peine la barre des 2 %. Au niveau des importations, l'Allemagne est toujours en tête avec 28 % des achats. Elle devance l'Italie avec 8 %, suivie cette année par la Suisse et les États-Unis avec 6 %.

En termes d'évolutions, la hausse des exportations la plus significative concerne l'Italie (+ 12 %, à 5,5 milliards d'euros). Celles vers la Suisse, les États-Unis et la Belgique sont également bien orientées (+ 9 %, + 6 % et + 4 %). Plus globalement, les exportations à destination de la zone euro sont en hausse de 3 %. Pour les importations, la progression de l'Autriche est la plus sensible, à 2,6 milliards d'euros. Les importations en provenance de l'Italie sont également en augmentation, de 10 %. On note toutefois quelques baisses remarquables dans ce contexte général d'augmentation : - 4 % pour la Belgique, - 3 % pour l'Espagne et - 1 % pour les États-Unis et le Royaume-Uni. ■

Pour en savoir plus :

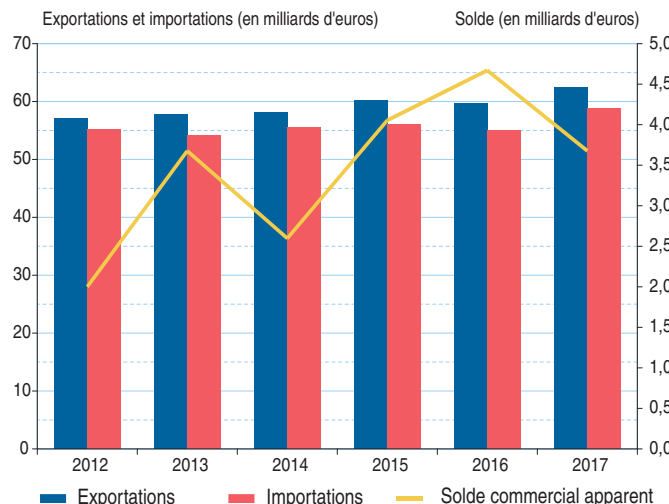
- Le commerce extérieur en 2017 – Note de la Direccte
<http://grand-est.direccte.gouv.fr/Le-commerce-exterieur-en-2017-pour-la-region-Grand-Est>

1 Échanges commerciaux des régions en 2017



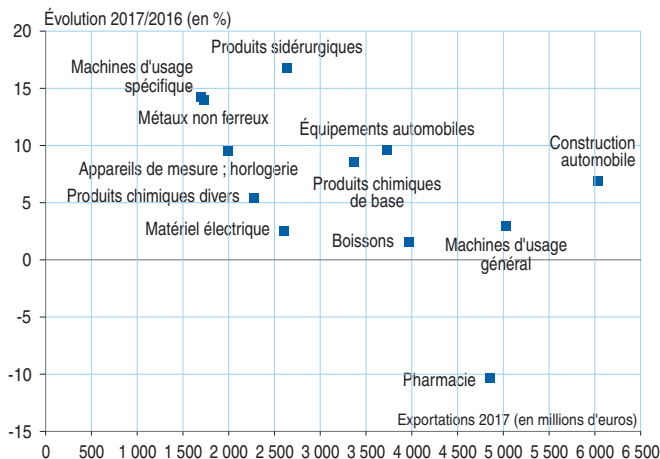
Note : pour la Corse, les importations et les exportations s'élèvent respectivement à 406 et à 105 milliards d'euros ; pour l'Île-de-France, elles sont de 144 et 90 milliards d'euros.
 Lecture : en 2017, la région Grand-est a importé pour 58,8 milliards d'euros et exporté pour 62,5 milliards d'euros, ce qui positionne la région au-dessus de la droite qui représente l'équilibre entre les importations et les exportations.
 Source : Douanes, données brutes de collecte, CAF-FAB hors matériel militaire.

2 Évolution des échanges extérieurs du Grand Est



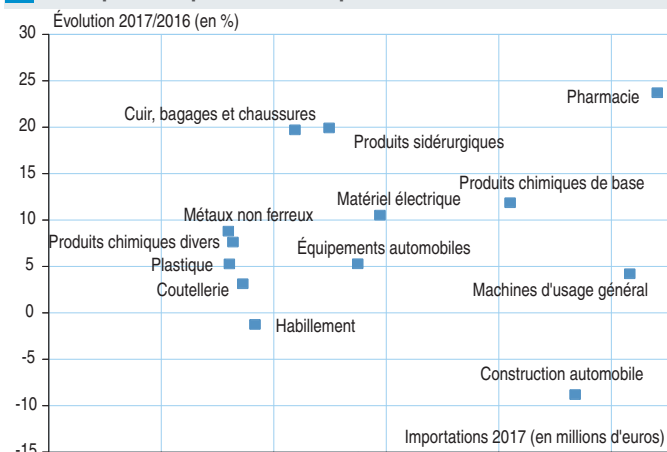
Lecture : en 2017, les importations de la région s'élèvent à 58,8 milliards d'euros et les exportations à 62,5 milliards d'euros (axe de gauche).
 Le solde commercial apparent, différence entre les exportations et les importations, s'élève donc à 3,7 milliards d'euros.
 Source : Douanes, données brutes de collecte, CAF-FAB hors matériel militaire.

3 Principales exportations de produits du Grand Est



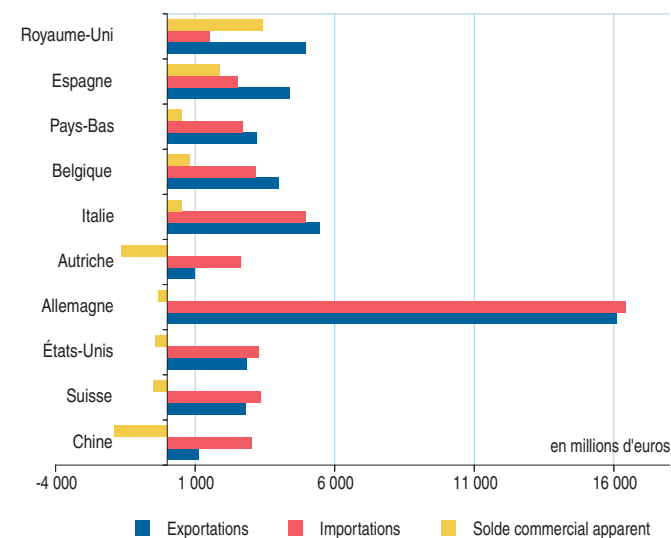
Lecture : en 2017, 6 039 millions d'euros de produits de la construction automobile ont été vendus à l'étranger ; en hausse de 7 % par rapport à 2016.
 Source : Douanes, données brutes de collecte, CAF-FAB hors matériel militaire.

4 Principales importations de produits du Grand Est



Lecture : en 2017, 4 678 millions d'euros de produits de la construction automobile ont été achetés à l'étranger, en baisse de 9 % par rapport à 2016.
 Source : Douanes, données brutes de collecte, CAF-FAB hors matériel militaire.

5 Soldes commerciaux apparents avec les principaux partenaires du Grand Est en 2017



Source : Douanes, données brutes de collecte, CAF-FAB hors matériel militaire.

Allemagne-Belgique-Luxembourg-Suisse

Croissances allemande et belge solides, ralentissement en Suisse et au Luxembourg

En 2017, l'économie allemande se renforce grâce à la demande intérieure, à l'investissement, en nette hausse, et à la bonne tenue des exportations. En Suisse et en Belgique, le commerce extérieur soutient la croissance dans un contexte international très favorable. Malgré un léger ralentissement de l'activité luxembourgeoise, l'emploi reste bien orienté, comme chez tous nos voisins.

Marie-Laure Kayali, Insee

La croissance allemande se renforce

En 2017, avec une croissance de 2,5 %, l'économie **allemande** progresse pour la huitième année consécutive et se révèle, une fois de plus, dynamique (+ 1,9 % en 2016 et + 1,5 % en 2015). Elle est largement soutenue par la consommation intérieure, en nette accélération, qui contribue pour 1,4 point à la croissance : + 2,0 % pour les ménages et + 1,4 % pour l'État. Dans le même temps, les entreprises et l'État investissent davantage qu'en 2016 dans les machines et équipements, particulièrement en ce qui concerne l'automobile, ainsi que dans les secteurs de la recherche et développement (+ 3,5 %) et de la construction (+ 2,6 %). L'industrie manufacturière joue un rôle important dans le développement économique. Elle représente un quart du PIB avec une valeur ajoutée brute en hausse de 2,5 %.

Le commerce extérieur de l'Allemagne reste dynamique et participe à la croissance de l'activité pour 0,2 point. Les exportations progressent de 6,3 %, mais moins vite que les importations (+ 8,3 %). Les pays de l'Union européenne représentent 59 % de l'ensemble des exportations de l'Allemagne et 66 % des importations (+ 6,3 % et + 7,9 %). La France reste un partenaire privilégié et occupe la deuxième place avec 105 milliards d'euros d'achats de biens et services, soit 8,2 % du total des exportations allemandes, derrière le Royaume-Uni. Parmi les pays fournisseurs de l'Allemagne, la France occupe la troisième place (avec 64 milliards d'euros, soit 6,2 % de l'ensemble), derrière les Pays-Bas et la Chine. En 2017, l'Allemagne compte en moyenne 44,3 millions d'actifs sur son territoire, soit 638 000 personnes de plus, + 1,5 % par

rapport à 2016. La population active en emploi progresse pour la douzième année consécutive et atteint un niveau record depuis la réunification, sous l'effet de la hausse du taux d'activité de la population allemande, conjuguée à celle de l'afflux de main-d'œuvre étrangère. En 2017, le taux de chômage annuel moyen au sens du BIT s'établit à 3,7 % contre 3,9 % en 2016. Avec 1,7 million de chômeurs en moyenne sur l'année, la baisse est de 4,5 % entre 2016 et 2017.

L'industrie, performante, soutient la croissance dans les trois länder voisins

La croissance du land du **Bade-Wurtemberg** se consolide à + 2,3 % en 2017, après + 1,2 % en 2016. Elle est tirée par la bonne performance de l'industrie et des exportations, mais aussi par le secteur de la construction dont la valeur ajoutée progresse de 3,9 % en raison du faible niveau des taux d'intérêt. La valeur ajoutée brute de l'industrie s'accroît de 2,3 %, contre 3,0 % au niveau national. De plus, la production industrielle est bien orientée et son chiffre d'affaires nominal atteint un niveau record de 362 milliards d'euros (+ 4,2 % et + 3,4 %). Les secteurs « fabrication de machines » et « automobile » représentent à eux seuls plus de la moitié du chiffre d'affaires industriel. L'année 2017 est également l'année du record des recettes liées au commerce extérieur. Avec 202 milliards d'euros réalisés à l'export (+ 5,6 %), le Bade-Wurtemberg occupe la première place dans le pays. Il importe pour 171 milliards d'euros, également en forte progression (+ 6,0 %).

L'année est faste également au niveau de l'emploi, en hausse de 1,6 %, avec près de 6,3 millions d'actifs. L'emploi dans la

construction gagne 2,6 %, plus que les services et l'industrie (1,6 % et 1,3 %). Le chômage diminue et passe de 3,6 % fin 2016 à 3,2 % fin 2017.

La croissance en **Rhénanie-Palatinat** est solide en 2017 : + 2,5 % après + 0,8 % en 2016 et retrouve ainsi le niveau de 2015. Elle est avant tout soutenue par le dynamisme de l'industrie (1,6 point du PIB), principalement par le secteur des biens intermédiaires, qui génère plus de la moitié du chiffre d'affaires industriel, et par l'industrie chimique. De plus, la valeur ajoutée brute de la construction progresse nettement et son chiffre d'affaires aussi (+ 4,4 % et + 12 %). La performance économique (+ 1,3 %) est présente dans tous les secteurs du tertiaire hormis dans les « finances et assurances ».

Le commerce extérieur conserve son dynamisme pour la huitième année consécutive avec des exportations en nette hausse (55 milliards d'euros, soit + 5,0 %), tout comme les importations (40 milliards d'euros, soit + 17 %). La France reste le premier partenaire à l'export avec près de 10 % des ventes, devant les États-Unis et les Pays-Bas. Ce land compte en moyenne plus de 2 millions d'emplois, soit + 1,0 % par rapport à 2016. Le taux de chômage régresse de 0,4 point : de 4,9 % un an plus tôt à 4,5 %.

Avec + 1,2 %, l'économie **sarroise** redémarre en 2017 après le repli, du même ordre, en 2016. Cette progression est portée par l'industrie, comme pour la « fabrication de machines » et la « sidérurgie », dont les chiffres d'affaires ont progressé de 19 % et de 15 %, mais freinée par l'industrie automobile (- 1,9 %). 530 100 personnes ont un emploi en moyenne sur l'année, soit une

augmentation de 0,9 %. Le chômage baisse, passant de 6,7 % fin 2016 à 6,2 % fin 2017.

Activité économique modérée en Suisse

D'après une estimation provisoire du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), la Suisse afficherait une croissance modérée de 1,0 % en 2017 (après 1,4 % en 2016). Le commerce extérieur profite de la conjoncture mondiale favorable conjuguée à la dépréciation du franc suisse mi-2017 : les exportations se sont renforcées de 4,7 % à 220 milliards de francs suisses (environ 184 milliards d'euros) et les importations de 6,9 % (d'après l'administration fédérale des douanes). Cependant, la croissance des dépenses de consommation ralentit, comparée à 2016 (+ 1,2 %).

La Suisse compte près de 5 millions d'emplois fin 2017, soit une augmentation de 0,8 % sur un an, comme en Suisse du Nord-Ouest.

Fin 2017, plus de 318 000 frontaliers de nationalité étrangère travaillent en Suisse, dont plus de la moitié réside en France (55 %). Parmi eux, un sur cinq vient des deux départements alsaciens. La majorité de ces derniers se rend dans les cinq cantons de la Suisse du Nord-Ouest (80 %). Le taux de chômage suisse au sens du Bureau International du Travail (BIT) demeure stable à

4,8 %, alors qu'en Suisse du Nord-Ouest, il diminue à 4,4 %, contre 4,9 % en 2016.

Hausse des emplois en Belgique...

La Banque nationale de Belgique estime la croissance belge à + 1,7 % (après + 1,5 % en 2016). Elle est soutenue par un commerce extérieur dynamique : la hausse des exportations en volume dépassant celle des importations (+ 4,5 % contre + 4,1 %) et apporte de ce fait une contribution de 0,4 point à la croissance. De plus, la valeur ajoutée dans les services progresse de 2,4 %, de même que les dépenses de consommation des ménages. Avec plus de 4,7 millions d'emplois en 2017, l'emploi intérieur augmente de 1,4 % par rapport à 2016. Selon l'Office national pour l'emploi (ONEM), la Belgique compte 525 400 demandeurs d'emploi, soit une nette baisse de 5,0 % par rapport à l'année précédente. Ainsi, le taux de chômage au sens du BIT recule sensiblement : il s'établit à 7,1 % contre 7,8 % un an auparavant.

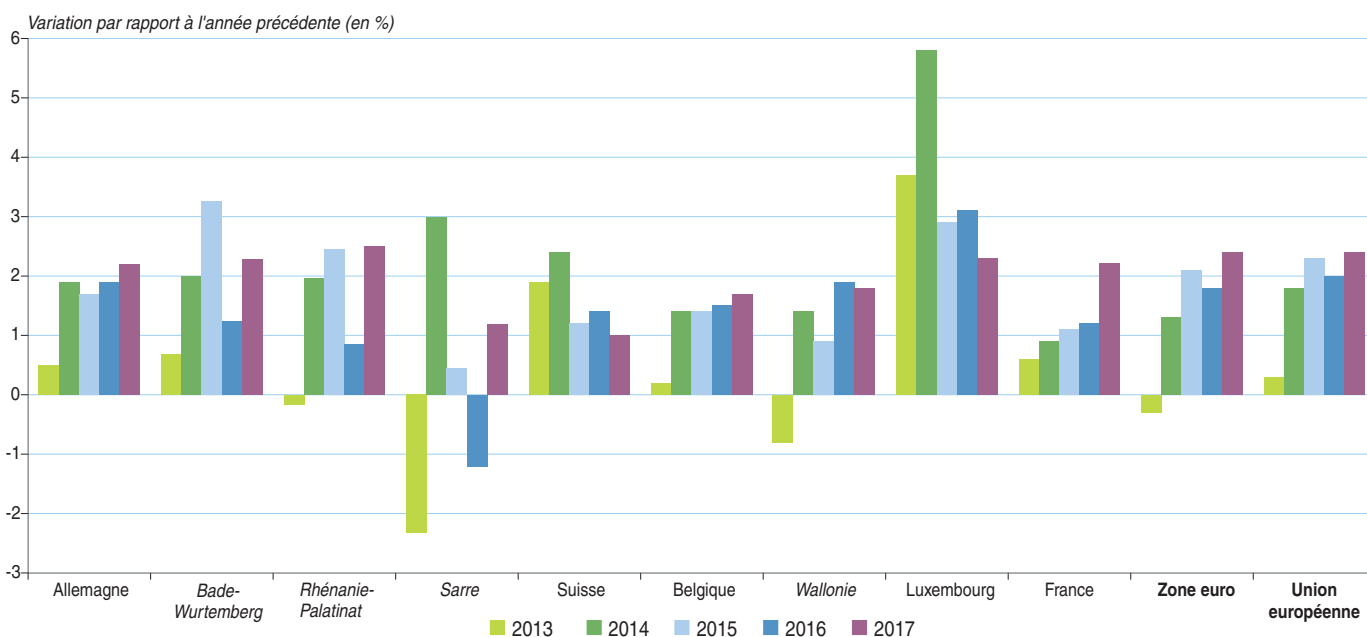
Le PIB de la Wallonie se consolide à 1,8 % en 2017 (+ 1,9 % en 2016 et + 0,9 % en 2015) grâce au raffermissement du commerce extérieur et des investissements. La reprise de l'emploi se confirme, avec plus de 1,3 million de personnes actives occupées en 2017, en augmentation de

0,5 % par rapport à 2016. Le nombre de demandeurs d'emploi (145 600) baisse de 7,8 % sur un an. Le taux de chômage passe ainsi de 10,6 % en 2016 à 9,8 %.

... et au Luxembourg

Au Luxembourg, la croissance ralentit légèrement en 2017 à + 2,3 % (après + 3,1 % en 2016 et + 2,9 % en 2015) d'après les premières estimations de l'institut national de la statistique et des études économiques luxembourgeois (STATEC). Ce ralentissement est dû, en partie, à la moindre performance du secteur financier, dont la valeur ajoutée chute de 3,3 %. Néanmoins, l'activité est soutenue par la bonne tenue de la consommation des ménages (+ 2,6 %). Sur l'ensemble de l'année 2017, l'emploi intérieur augmente de 3,5 %, de même que l'emploi salarié. Il s'appuie principalement sur les travailleurs frontaliers, en hausse de 4,3 % par rapport à 2016 à 187 400 personnes et sur les résidents étrangers (+ 12 %). Le nombre de frontaliers résidant en France progresse quant à lui de 5,2 %. Sur l'ensemble de l'année, 16 000 demandeurs d'emploi sont inscrits à l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM), soit une baisse de 4,7 % sur un an. Le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 5,8 % contre 6,2 % fin 2016. ■

1 Croissance du PIB réel en volume



Note : le produit intérieur brut (PIB) est une mesure de l'activité économique. Il est défini comme la valeur de tous les biens et services produits, moins la valeur des biens et services utilisés dans leur création. Le calcul du taux de croissance annuel du PIB en volume est destiné à permettre les comparaisons des dynamiques du développement économique à la fois à travers le temps et entre des économies de différentes tailles.

Pour le calcul du taux de croissance du PIB en volume, le PIB à prix constants est évalué avec les prix de l'année précédente et les changements du volume ainsi calculés sont imputés au niveau d'une année de référence. C'est ce qu'on appelle une série chaînée liée. Par conséquent, les mouvements de prix ne contribuent pas à augmenter le taux de croissance.

Sources : Destatis, Statistische Landesämter Rheinland-Pfalz, Baden-Württemberg, Saarland, Confédération Suisse Secrétariat d'État à l'économie, Banque nationale de Belgique, Office national pour l'emploi belge, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, Institut national de la statistique et des études économiques luxembourgeois (Statec), Insee.

Agriculture

Une année 2017 meilleure que 2016, mais moins bonne que les cinq années précédentes

Après une année 2016 difficile, la récolte 2017 renoue avec des performances habituelles dans le Grand Est pour les céréales, oléagineux et protéagineux, quoiqu'en léger retrait en raison des conditions de sécheresse durant l'été. Une récolte mondiale abondante pèse sur les cours, ainsi que la force de l'euro sur le dollar, ce qui pénalise les exportations. Les cultures d'automne (pommes de terre, betterave) sont bonnes tandis que la production laitière recule encore malgré la croissance rapide de la production de lait biologique. Les cours des bovins sont à la hausse et les livraisons (abattages + exportations) augmentent légèrement, comme pour les marchés porcins et ovins.

Cécile Biaudet, Geneviève Boude, Rémi Courbou, Philippe Wattelier, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf)

La production 2017 de grandes cultures en France métropolitaine progresse de 26 % par rapport à 2016, et se situe dans la moyenne quinquennale, malgré des cours en repli suite à une récolte mondiale abondante, et une parité euro-dollar défavorable aux exportations européennes. Les marchés des productions animales connaissent une embellie, malgré des volumes en recul et une consommation des ménages en berne.

Production en grandes cultures : retour à la normale après une année 2016 médiocre

La production de céréales et d'oléoprotéagineux dans le Grand Est s'élève en 2017 à 11,2 millions de tonnes (Mt) contre 8,8 Mt en 2016, soit une progression de 28 % sur un an. Globalement, les résultats de l'année 2017 sont en retrait de 3,4 % par rapport à la moyenne 2011-2015. Ce bilan est réalisé notamment par le blé tendre, les orges, et dans une moindre mesure par le maïs et le colza, dont les rendements records compensent le recul sensible des surfaces, en particulier dans les départements lorrains.

Les rendements de blé tendre sont en moyenne de 71 quintaux par hectare (q/ha), soit une augmentation de 42 % par rapport à 2016, et un repli de 2 % par rapport à la moyenne quinquennale. En 2017, la production atteint 5 Mt, contre 3,6 Mt en 2016 (+ 40 %) et 5,1 Mt de moyenne quinquennale (- 1,5 %). Les cours du blé baissent sur la campagne de commercialisation 2017-2018, en raison d'une parité euro-dollar défavorable aux exportations et à de bons résultats de récolte au niveau mondial. Ces

fondamentaux sont valables pour l'ensemble des grandes cultures.

Pour les orges, les rendements sont en hausse de 11 % sur un an (60 q/ha contre 54 q/ha en 2016), mais en retrait de 5,7 % par rapport à la moyenne quinquennale. Les cultures d'orge de printemps souffrent plus du déficit hydrique. De fortes disparités départementales et infradépartementales sont observées dans les rendements : si les résultats sont les plus stables pour les orges de la plaine alsacienne, ils sont en fort recul pour les départements lorrains, qui se caractérisent également par un assolement en progression. Les cours des orges sont globalement stables mais pénalisés pour des raisons analogues aux cours du blé. Sur le marché des orges fourragères, la demande en provenance de pays tiers est soutenue.

Les conditions météorologiques de l'automne-hiver 2016-2017 ont été particulièrement défavorables pour l'implantation des colzas dans les départements lorrains et dans une moindre mesure en Champagne. Les dégâts du gel ont entraîné des retournements de surfaces (- 44 % sur un an dans les quatre départements lorrains) et des reports vers des cultures de printemps (maïs, tournesol, orge de printemps). En 2017, alors que les surfaces s'élèvent à 254 000 ha (- 21 % comparé à 2016), la production atteint 0,95 Mt et dépasse celle de 2016, grâce aux excellents rendements obtenus (37,5 q/ha). Ces rendements sont en effet supérieurs de 14 % à la moyenne quinquennale dans la région. Malgré cela, la production totale régionale reste inférieure à la moyenne des cinq années précédentes (1,1 Mt). Les cours

du colza souffrent en 2017 de la concurrence des biodiesels, notamment argentins et indonésiens, favorisés par la réduction des taxes à l'importation au sein de l'Union européenne. Le projet de révision de la directive sur les énergies renouvelables (Red II) de la Commission européenne, qui vise à réduire le taux d'incorporation d'huile végétale dans les biocarburants, pèse également sur les cotations d'huiles végétales.

Enfin, 2017 est une année remarquable pour la production de maïs grain, pour lequel les rendements sont bien supérieurs à la moyenne quinquennale. Dans le Grand Est, ils atteignent 110,4 q/ha, soit une hausse de 13 % par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. Ils sont globalement supérieurs à 100 q/ha dans les dix départements de la région. En un an, l'assolement progresse de 5 %, avec notamment + 6 000 ha dans les départements lorrains en raison des retournements de colza. La production de maïs grain s'élève à 2,1 Mt en 2017, soit + 26 % comparé à 2016, mais demeure proche de la moyenne quinquennale. Les cours du maïs sont restés stables : depuis le début de la campagne 2017-2018, ils se situent entre 150 €/t et 158 €/t. Avec une offre mondiale abondante et un haut niveau de l'euro par rapport au dollar, les cotations évoluent peu.

Betteraves sucrières : première année sous régime libéralisé

L'année 2017 ouvre une nouvelle ère pour la production de betteraves sucrières, avec la fin du mécanisme européen de quotas sucriers et de prix minimum garanti. La

production régionale s'élève à 11,2 Mt et confirme la position du Grand Est comme deuxième région productrice de betterave sucrière en France. Ceci découle d'une hausse de la sole de betteraves de 19 % en un an dans le Grand Est et de bons rendements, en augmentation par rapport à la moyenne quinquennale (+ 6,5 %). La libéralisation du secteur entraîne un alignement progressif du prix du *sucre sortie industrie* sur les prix mondiaux ; ceux-ci sont orientés à la baisse en raison de bons résultats des pays leaders du sucre de canne (Brésil, Inde) et d'une concurrence sur le segment de la production d'éthanol.

Pommes de terre : une bonne récolte à écouler sur des marchés lourds

Les conditions de culture de pommes de terre en 2017 permettent de retrouver un rendement de l'ordre de 50 tonnes par hectare, dans la moyenne quinquennale des départements champenois. Après une année 2016 très défavorable, la production en 2017 s'accroît de 20 % avec une progression des surfaces de 1 %. La production et les rendements en plaine alsacienne sont également importants, ce qui permet au Grand Est de conforter sa position de deuxième région française productrice de pommes de terre. De manière générale, la qualité est bonne. Toutefois, les prix sont en recul par rapport à la campagne précédente compte tenu du déséquilibre entre l'offre et la demande, que la pomme de terre soit destinée à l'industrie ou la consommation. La récolte 2017 est en effet abondante sur toute la zone nord-européenne de production.

Production laitière : un bilan annuel en demi-teinte

En 2017, la région Grand Est produit 2 222 millions de litres de lait, soit 9,3 % de la production nationale, chiffre identique à 2016. La production biologique en représente 3,3 %, contre 2,6 % au niveau national. C'est 2 millions de moins que l'an dernier mais 8 millions de plus en production biologique. Cela correspond malgré tout à une baisse de 40 millions de litres comparé à la moyenne 2013/2016 (- 1,7 %).

Après les trois premiers trimestres prolongeant une fin d'année 2016 marquée par de faibles volumes de collecte, la production s'est redressée en fin d'année, profitant de bonnes

conditions d'élevage (climat favorable à la pousse de l'herbe et à une bonne production fourragère) et d'un prix plus attractif.

En cinq ans, le nombre d'éleveurs conventionnels a diminué de 15 %, pour se situer aujourd'hui à 4 410. Dans le même temps, les volumes par producteur ont progressé de 20 %, traduisant une concentration et une augmentation des cheptels par exploitation.

À 341 € les mille litres, le prix annuel moyen du lait conventionnel s'accroît de 41 € par rapport à 2016 et de 20 € comparé à 2015, mais reste toujours inférieur à 2013 et 2014. Le lait biologique atteint cette année la plus forte valeur jamais enregistrée : 461 € les mille litres.

Ces meilleures rémunérations en 2017 permettent d'améliorer la marge des éleveurs, après deux années de baisse.

Production bovine : retour à une année correcte

Sur l'année 2017, l'ensemble des cours est en hausse comparé à l'année précédente, de 1,3 % pour la génisse à 7,5 % pour la vache P, et de l'ordre de 4 % pour le jeune bovin et la vache O. Le marché a été particulièrement favorable cette année pour le jeune bovin, notamment à partir du mois d'août, avec un cours moyen annuel de 3,75 € le kilo de carcasse ; cette valeur dépasse celles des trois années précédentes, permettant de revenir à un prix identique à celui de 2013. La situation est plus contrastée pour les autres catégories, dont les cours ne retrouvent pas les valeurs 2013-2015. Ceux-ci sont respectivement inférieurs de 0,24 € pour la génisse, de 0,27 € pour la vache O et de 0,14 € pour la vache P.

En 2017, les abattoirs régionaux produisent plus de viande bovine qu'en 2016 (+ 1 %), mais 1,2 % de moins qu'en 2015. Concernant plus spécifiquement les vaches, le recul est particulièrement important : - 6,5 % en 2017, après - 3,2 % en 2016, principalement pour les vaches de réforme laitières, marquant ainsi la fin des conséquences des aides à la réduction de la production laitière. La part régionale de vaches de réforme laitières est en 2017 de 65 % contre 54 % au niveau national. Les abattages totaux français se replient de 3,5 % pour les vaches laitières et augmentent de 4,8 % pour les vaches allaitantes.

En nombre de têtes, la région Grand Est exporte en 2017 10 % de plus qu'en 2016. Cette hausse concerne principalement les

animaux âgés de 12 à 18 mois : + 84 % pour les mâles et + 48 % pour les femelles. La croissance s'applique également, dans une moindre mesure, aux femelles âgées de 6 à 12 mois, dont les exportations s'accroissent de 10 %, tandis que celles des mâles du même âge baissent de 16 %.

Production porcine : une bonne année dans l'ensemble

Avec 1,56 € de moyenne annuelle, les cours de la viande porcine se situent à 0,10 € de plus que 2016 et 0,17 € de plus qu'en 2015. Seul le cours de l'année 2013 a été supérieur (1,62 €). Ce niveau 2017 provient des fortes valeurs des huit premiers mois de l'année, au-dessus de la moyenne 2013-2016, qui ont été suivies d'une décroissance des cours, conformes aux années précédentes.

Avec un dernier trimestre particulièrement favorable, le total annuel des activités des abattoirs régionaux progresse de 2,5 % en nombre de têtes, comparé à l'an dernier (+ 2,3 % au niveau national), mais se replie de 4,4 % rapporté à 2015.

Quant aux exportations françaises, elles baissent de 8,8 % en 2017, en raison notamment d'une diminution de 48 % des exportations vers la Chine, faisant suite à une année exceptionnelle. Ceci est en partie compensé par une augmentation de 29 % des exportations vers l'Italie, redevenue premier client national, et dans une moindre mesure, par une hausse de 10 % vers le Japon. Dans le même temps, les importations demeurent stables cette année.

Production ovine : des cours et des abattages en hausse

Sur l'année 2017, après un premier trimestre marqué par des cours très bas, ceux-ci sont progressivement remontés, et contrairement aux années précédentes, sont restés relativement stables au cours de l'été, finissant sur des valeurs au-delà des moyennes triennales. C'est ainsi que la moyenne annuelle s'établit à 6,42 €, soit entre 0,5 % et 1 % de plus que celles des années 2014 à 2016.

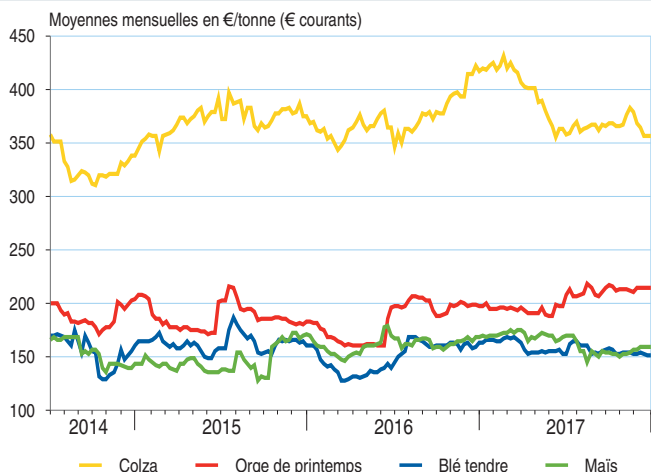
À la différence du niveau national qui présente un recul de 2,8 %, et malgré un repli des abattages en fin d'année, 2017 se révèle particulièrement favorable avec une augmentation de 4,8 % par rapport à 2016, et de 14,4 % par rapport à 2015. ■

1 Productions végétales dans le Grand Est

	Production (en milliers de tonnes)		Variation de la production (en %)	
	2017	2016	2017/2016	Évolution 2017/2011-2015
Céréales	10 037	7 657	31,1	-2,7
dont blé tendre	5 013	3 542	41,5	-1,5
orge d'hiver	1 493	1 394	7,1	8,2
orge de printemps	1 300	968	34,3	-17,9
maïs grain	2 060	1 628	26,5	-1,2
Oléagineux	1 048	1 003	4,5	-11,3
dont colza	948	947	0,1	-14,3
tournesol	70	34	105,9	11,3
Protéagineux	153	110	39,1	14,2
dont pois protéagineux	138	94	46,8	24,3
féverole	14	12	16,7	-39,1
Betteraves	11 160	9 126	22,3	29,8
Pommes de terre	942	791	19,1	8,8
dont féculières	268	226	18,6	7,6
consommation	657	547	20,1	9,5

Source : SRISE DRAAF Grand Est, Statistique agricole annuelle 2011 à 2017.

2 Cours des céréales et oléagineux



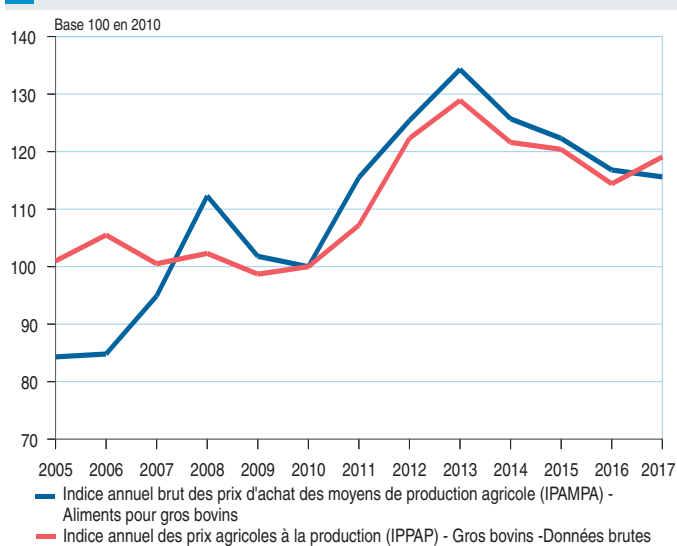
Source : Marché de Paris.

3 Productions animales dans le Grand Est

	Production (en tonnes)		Variation de la production (en %)	
	2017	2016	2017/2016	Évolution 2017/2011-2015
Gros bovins	85 662	85 548	0,1	-11,2
dont vaches	28 772	30 187	-4,7	-10,2
génisses	12 946	9 597	34,9	25,6
taurillons	35 321	36 963	-4,4	-16,5
bœufs	8 623	7 371	17,0	-9,0
Veaux de boucherie	1 352	1 378	-1,9	-19,7
Ovins	1 725	1 641	5,1	7,0
dont agneaux	1 681	1 580	6,4	7,5
Porcins	22 550	19 713	14,4	7,6
dont porcs charcutiers	22 188	19 376	14,5	9,6
Production laitière (en milliers de hl)	22 230	22 242	-0,1	-2,0

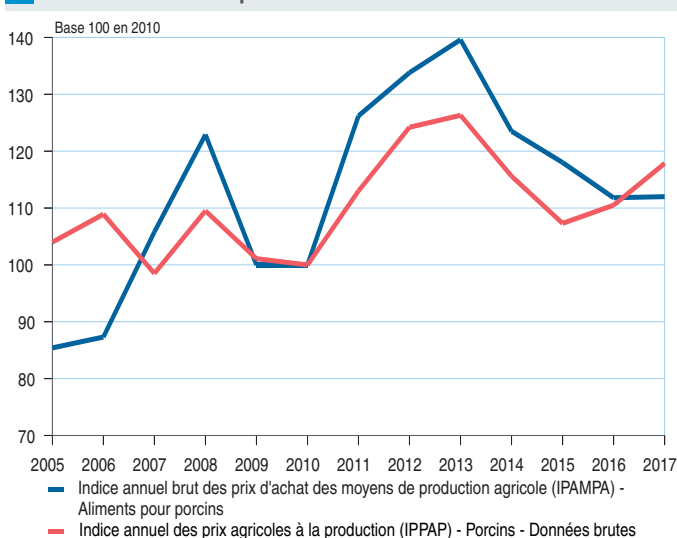
Source : SSP, enquête Abattages et FranceAgrimer, enquête mensuelle laitière.

4 Prix dans la filière bovine



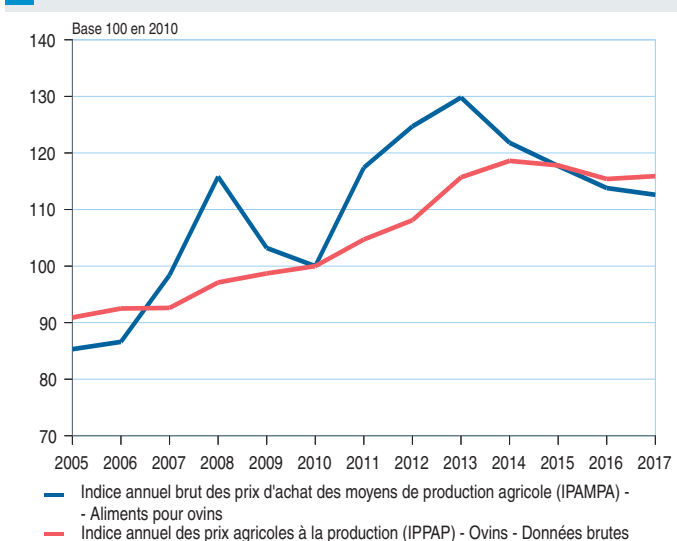
Source : Insee.

5 Prix dans la filière porcine



Source : Insee.

6 Prix dans la filière ovine



Source : Insee.

Viticulture

Vendanges précoces et expéditions dynamiques à l'export

En 2017, les gelées printanières ont causé des dégâts tant en Champagne que sur le vignoble alsacien. La sécheresse estivale a permis un bon développement des fruits, mais des orages ont perturbé la maturation et avancé les dates de récolte. Les rendements sont pénalisés par ces conditions, mais la production en Champagne est supérieure à son niveau de 2016 (+ 22 %). En revanche, elle recule de 20 % en Alsace.

Du côté de la mise en marché, les exportations de Champagne sont en légère hausse sur un an et les pays tiers tirent la croissance de la filière. Le Brexit semble avoir des répercussions sur les exportations de Champagne au Royaume-Uni, premier marché de la filière. En raison d'une baisse des volumes, les prix des vins alsaciens augmentent, mais les variations diffèrent suivant les cépages.

Cécile Biaudet, Rémi Courbou, Sultan Baspinar, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf)

En 2017, la production française de vins est exceptionnellement faible en raison d'épisodes gélifs au printemps et d'une sécheresse persistante sur le pourtour méditerranéen. Le niveau des stocks est cependant convenable. Les prix à l'expédition des vins d'appellation sont par conséquent à la hausse sur le début de la campagne de commercialisation, pour une filière qui progresse sur les marchés mondiaux (Europe et pays tiers).

Champagne : des rendements pénalisés par les aléas climatiques

Les aléas climatiques ont perturbé la production 2017 en Champagne. Des gelées printanières en avril ont inégalement touché les secteurs de production en Champagne et causé en moyenne la perte du quart des bourgeons dans les parcelles touchées. Les conditions douces du mois de mai ont permis la reprise de la végétation et limité les pertes de production par le développement de bourgeons secondaires. Des conditions de sécheresse inhabituelles à l'été (déficit de pluviométrie de 50 % par rapport à la normale) ont été une bonne protection contre la pression des maladies. Cependant, des orages fin août ont engendré des dégâts importants, notamment dans l'Aisne, et précipité les vendanges.

En 2017, les vigneron champenois récoltent en moyenne 10 057 kg/ha de raisin en Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), ce qui correspond à une production de 2,2

millions d'hectolitres (en hausse de 22 % comparé à 2016) pour l'ensemble de la Champagne viticole, vignobles de l'Aisne et de la Seine-et-Marne inclus. Cette récolte correspond à 295 millions de bouteilles. Les différents secteurs ont été inégalement touchés par les aléas climatiques : le rendement agronomique dans la Marne est du même ordre de grandeur que l'année précédente, mais en retrait de 17 % par rapport à la moyenne 2011-2015, alors que celui de l'Aube n'est que de 10 % inférieur à la moyenne quinquennale.

À l'étranger, l'attrait pour le Champagne ne se dément pas

En 2017, les expéditions de Champagne sont en hausse de 0,4 % comparées à 2016 et s'établissent à 307,3 millions de bouteilles. Les dynamiques sont différentes selon les catégories professionnelles (maisons, coopératives ou vigneron).

Les expéditions des maisons augmentent de 1,4 % grâce à une forte croissance à destination des pays tiers (+ 8,5 %). Elles représentent 72,4 % des expéditions totales (en progression de 0,7 % par rapport à l'année précédente).

Les ventes des coopératives s'accroissent également de 1,1 %, à la faveur principalement du marché français (+ 0,6 %). Les exportations vers les pays tiers (hors Union européenne) sont particulièrement favorables avec une hausse de 13,2 %. En revanche, le marché européen recule de 5,1 %.

Seuls les vigneron ne profitent pas de cette dynamique puisque leurs expéditions diminuent de 3,8 %. En effet, 87 % des volumes expédiés sont destinés à la France et les ventes en France se réduisent de 4,9 %. Au contraire, et comme pour les autres secteurs professionnels, les expéditions à destination de l'Union européenne et du reste du monde augmentent, respectivement de 2,7 % et 8,4 %.

Le chiffre d'affaires (CA) des expéditions est de 4,9 milliards d'euros en 2017, soit une hausse de 3,5 %. La majorité est réalisée par les ventes à l'étranger avec un CA de 2,8 milliards d'euros : c'est une augmentation de 6,6 % par rapport à 2016.

Avec près de 27,8 millions de bouteilles, soit 9 % des expéditions totales, le Royaume-Uni reste le premier marché en volume, malgré une baisse des importations de 11 %, sans doute liée au Brexit. Les États-Unis conservent la seconde place avec 23 millions de bouteilles (7,5 % des expéditions). Le Japon passe au troisième rang devant l'Allemagne, avec un volume de marché de 12,8 millions de bouteilles (en hausse de 18 %).

En Alsace, précocité, qualité et petits rendements sont les maîtres mots de ce millésime

Le volume de récolte 2017, toutes Appellations d'Origine Protégée (AOP) classées confondues, est proche de 0,907 million d'hectolitres. Cela représente un recul de

20 % comparé à 2016, dont la récolte atteignait 1,18 million d'hectolitres. Malgré une production globalement très affectée par les épisodes de gel printanier, le millésime est de bonne qualité grâce à de bons niveaux d'acidité et de sucre à la récolte. L'état sanitaire des vignes était positif lors des vendanges qui ont débuté le 24 août pour les crémants d'Alsace et le 13 septembre pour tous les cépages. À la fin du mois d'août, l'état sanitaire des raisins était excellent, les attaques de mildiou et le botrytis étant limités à quelques parcelles. Parmi les cépages, ce sont les Gewurztraminers qui souffrent le plus du gel. Les excellentes conditions climatiques de la fin du mois de septembre ont permis l'élaboration de vendanges

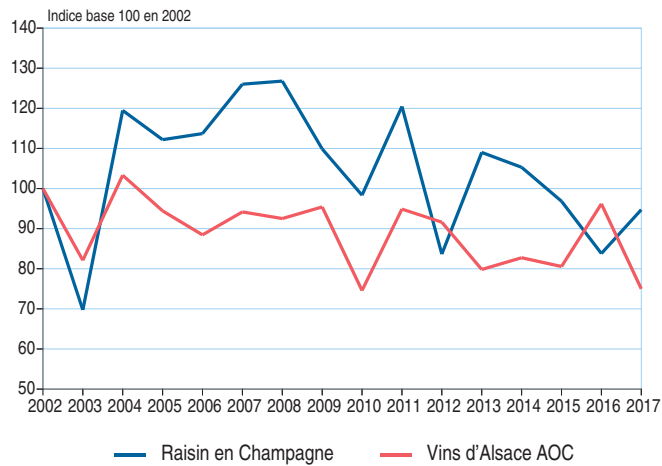
tardives, voire la sélection de grains nobles. L'année 2017 fait partie des cinq millésimes les plus précoces de ces quarante dernières années.

Le Gewurztraminer recherché par les consommateurs

Fin février 2018, les volumes vendus tous cépages confondus se replient de l'ordre de 36 % par rapport à l'année précédente du fait de la récolte 2017 historiquement basse. Le Gewurztraminer est le cépage le plus affecté par cette évolution (- 63 % en volume), et seul l'Edelzwicker, un vin d'assemblage, présente une dynamique de ventes positive (+ 43 % sur un an).

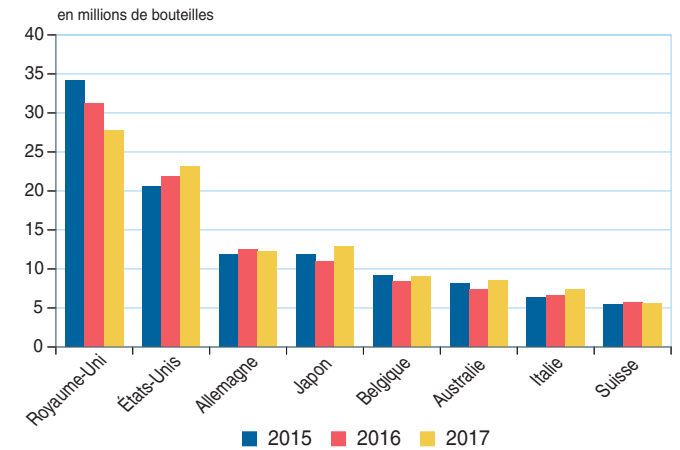
Le déficit de production entraîne une hausse du prix de vente moyen pour les cépages les plus recherchés. Ainsi le prix moyen du litre de Gewurztraminer est de 4,14 €/l et celui du Riesling est de 3,16 €/l, soit une croissance de respectivement 16 % et de 12 % comparé à 2016. ■

1 Évolution de la production de raisins en Champagne et de vin AOC en Alsace



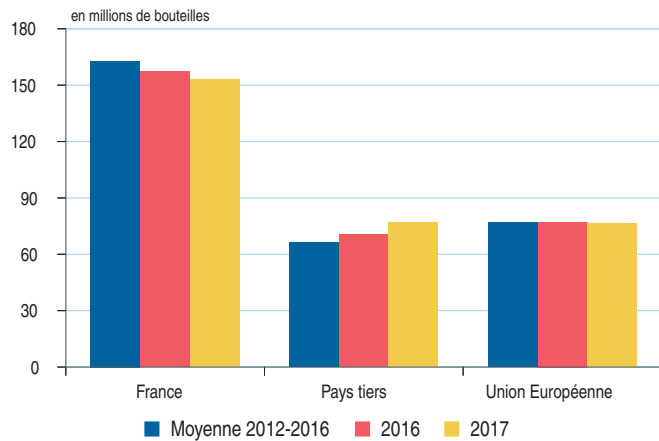
Sources : Comité Champagne, Comité interprofessionnel des vins d'Alsace (CIVA).

3 Exportations de Champagne par pays



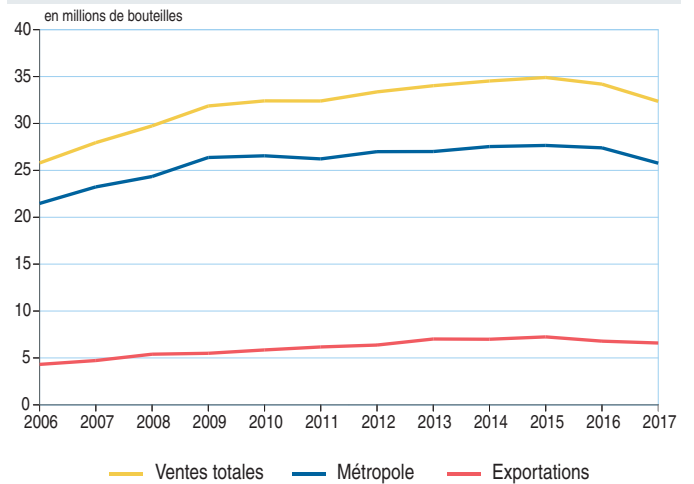
Source : Comité Champagne.

2 Évolution des expéditions de Champagne



Source : Comité Champagne.

4 Évolution de la commercialisation de l'AOC Crémant d'Alsace



Source : Comité Interprofessionnel des Vins d'Alsace (CIVA).

Industrie

Reprise en 2017 qui devrait se confirmer en 2018

Après une année 2016 caractérisée par une reprise très graduelle, les industriels du Grand Est enregistrent une activité plus soutenue en 2017, leurs chiffres d'affaires progressant de 3,6 %. Cette hausse s'appuie notamment sur de bons résultats à l'exportation (+ 4,8 %). Cet environnement plus favorable s'est accompagné d'une progression, modérée, des effectifs (+ 0,8 %), mouvement qui a surtout profité à l'emploi intérimaire. L'environnement porteur dans lequel évoluent les entreprises a par ailleurs permis aux rentabilités de se consolider. Les prévisions tablent sur un maintien de cette trajectoire positive avec une nouvelle hausse attendue des chiffres d'affaires de 3,1 % en 2018. Les effectifs devraient s'éroder très légèrement alors que les investissements devraient demeurer à un niveau élevé.

Jean-Jacques Joanteguy, Banque de France

Le chiffre d'affaires de l'industrie du Grand Est progresse de 3,6 % en 2017, dépassant ainsi les prévisions qui avaient été formulées il y a un an, ces dernières tablant alors sur une augmentation de 2,7 %. Ce résultat favorable s'appuie notamment sur les bonnes performances enregistrées sur les marchés étrangers (+ 4,8 %).

Une reprise qui concerne tous les secteurs industriels

L'augmentation d'activité est notable dans le secteur des « autres produits industriels » (+ 4,8 %), avec notamment de bonnes performances dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques, ainsi que dans les industries chimiques, pharmaceutiques ou encore en lien avec le plastique.

Les industries alimentaires se renforcent également significativement (+ 3,5 %), portées par les bons résultats des branches liées aux boissons, aux produits laitiers et à la boulangerie-pâtisserie. Par contre, les industries de la viande restent à l'écart de ce mouvement et accusent un repli de 2,3 % de leurs facturations.

Le chiffre d'affaires du secteur de la fabrication d'équipements et machines augmente de 1,8 %, ce qui est globalement conforme aux prévisions formulées une année auparavant.

Enfin, les fabricants de matériels de transports affichent la hausse la plus modérée avec seulement 1,2 %. L'année 2017 a été marquée par un cycle productif perturbé par des travaux engagés sur les lignes de fabrication.

La meilleure orientation de l'activité permet aux industriels de mettre fin à la période d'attentisme constatée précédemment en termes

d'embauches. Les effectifs augmentent légèrement à la faveur d'un recours assez significatif à l'emploi intérimaire (+ 0,8 % et + 3,8 %). Hors intérim, les effectifs industriels se sont stabilisés, ce qui apparaît globalement en phase avec les prévisions formulées il y a un an. Les effectifs sont en hausse dans la plupart des secteurs à l'exception notable de l'industrie des transports où la poursuite du mouvement d'amélioration de compétitivité reste une priorité dans un contexte de forte concurrence internationale.

Des investissements qui restent élevés malgré un repli ponctuel

Contrairement à ce qui était annoncé, le flux d'investissement diminue globalement en 2017, résultant principalement de la fin de programmes pluriannuels, importants dans certaines grandes entreprises. Les plus petites entreprises (moins de 50 salariés) continuent de faire preuve de volontarisme en matière de dépenses d'équipements et leurs investissements progressent de plus de 11 % sur l'année. Plus largement, les affaires de moins de 500 salariés, les plus nombreuses, ont davantage investi en 2017 qu'en 2016. L'évolution rejoint ce que les prévisions anticipaient.

Le flux des investissements demeure dynamique dans le Grand Est. L'effort d'investissement, mesuré par le taux d'investissement, est en effet supérieur à la moyenne nationale dans le Grand Est depuis deux ans et le niveau de l'équipement par salarié y apparaît également plus élevé.

Du point de vue de la rentabilité, les industriels portent encore une appréciation contrastée sur l'évolution de leurs résultats.

En effet, l'année 2017 se caractérise par des mouvements haussiers au niveau des prix des matières premières, évolution que les industriels n'ont pu, en dépit d'un environnement mieux orienté, totalement répercuter sur leurs propres tarifs. Pour environ la moitié d'entre eux, la hausse d'activité s'est accompagnée d'un simple maintien de leur rentabilité.

L'année 2018 devrait confirmer la bonne trajectoire actuelle

Pour 2018, les industriels anticipent une nouvelle croissance d'activité, légèrement supérieure à 3 %. Les exportations auraient une contribution plus limitée qu'en 2017 puisque celles-ci ne progresseraient que de 2,5 %.

Plus particulièrement, les industriels du secteur des transports anticipent un rebond sensible de leurs facturations en 2018 (+ 7,3 %), trouvant sa source dans la bonne tenue du marché national, les ventes à l'étranger devant simplement se stabiliser à leur niveau antérieur.

A contrario, les fabricants d'équipements et de machines espèrent que le dynamisme de leurs clients situés hors de nos frontières soutiendra leur activité globale : ils escomptent en effet une hausse de leur chiffre d'affaires à l'export de 5,4 %, laquelle viendrait alimenter une progression globale de leurs ventes de 5,5 %.

La hausse d'activité devrait se limiter à 1,2 % pour les industries alimentaires. En effet, si les professionnels de la viande anticipent une année 2018 mieux orientée que la précédente (chiffre d'affaires attendu en hausse de 1,8 %), cela ne serait pas le cas pour l'industrie des boissons. La hausse ne

devrait guère dépasser 1 %, surtout pour les industries en lien avec les produits laitiers où un repli de 4,7 % est prévu pour 2018.

Le secteur des autres produits industriels s'inscrit également dans un mouvement d'essoufflement de sa croissance : la hausse des chiffres d'affaires devrait atteindre 2 %, soit une évolution assez largement en deçà de celle de 2017. Si la branche de la métallurgie et des fabrications de produits métalliques continuerait de connaître une hausse dynamique, proche des 4 %, de moins bonnes performances à l'exportation expliqueraient les progressions plus mesurées dans les autres branches (bois, papier, caoutchouc, plastique, verre).

Les effectifs industriels totaux pourraient s'éroder très légèrement en 2018 (- 0,3 %) et toucheraient principalement les intérimaires (- 7,3 %). Hors intérim, l'emploi salarié pourrait ainsi progresser. Les industriels des transports poursuivraient leurs ajustements avec une nouvelle baisse sensible des effectifs (- 2,2 %), les variations étant plus modérées dans les autres secteurs. Seuls les industriels du secteur alimentaire prévoient une variation positive en termes d'emploi : + 0,5 %.

L'investissement se stabiliserait au niveau actuel avec une légère augmentation prévue des dépenses : + 0,5 %. Les industries alimentaires réduiraient leur effort (- 11 %),

alors que les autres secteurs consacraient des budgets en hausse à leurs dépenses d'équipements, notamment celui des équipements et machines (+ 16 %).

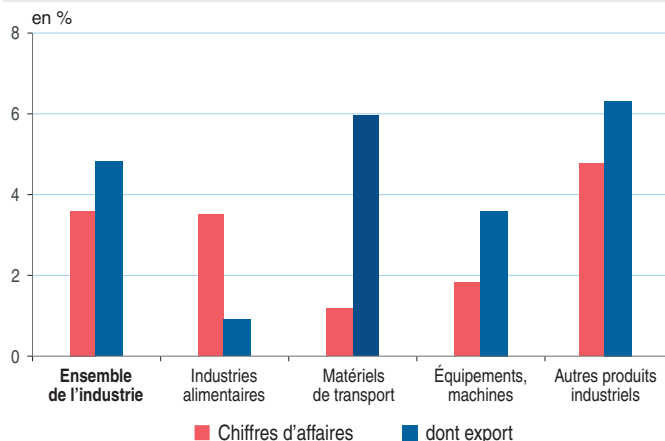
Enfin, l'année 2018 devrait permettre de confirmer le processus de consolidation engagé précédemment en matière de rentabilité : près de 40 % des chefs d'entreprise estiment en effet que leur rentabilité va s'améliorer durant l'exercice. Les plus optimistes dans ce domaine sont les professionnels des secteurs des équipements électriques et ceux des autres produits industriels. ■

Ces données sont extraites d'un document publié chaque début d'année sur le site internet de la Banque de France :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/tendances-regionales/tendances-regionales-grand-est>

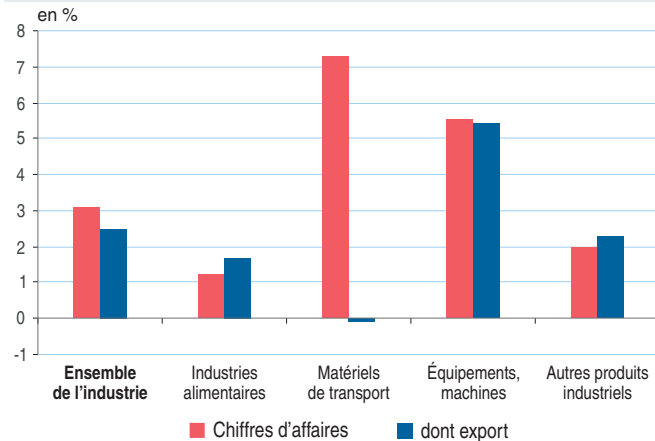
Les résultats publiés pour l'industrie proviennent des réponses obtenues par l'enquête annuelle de la Banque de France auprès de 741 entreprises industrielles de la région Grand Est, représentant 63,2 % des effectifs régionaux de l'industrie manufacturière recensés par l'ACOSS au 31/12/2016 .

1 Évolution d'activité 2017/2016 par secteur de l'industrie dans le Grand Est



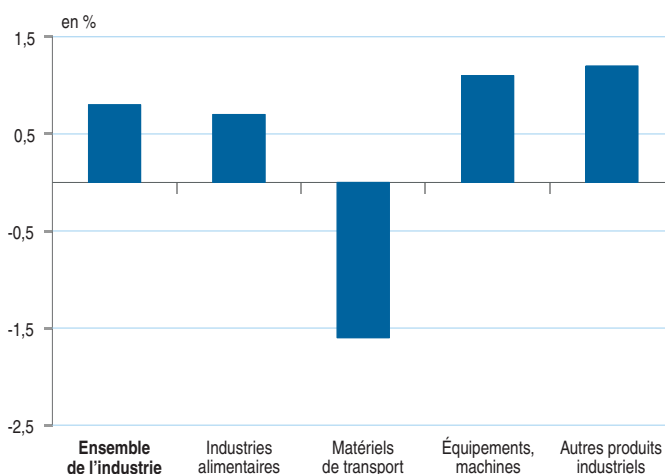
Note : variation pondérée par les effectifs Acooss-Urssaf 2016.
Source : Banque de France.

2 Prévisions d'activité 2018 par secteur de l'industrie dans le Grand Est



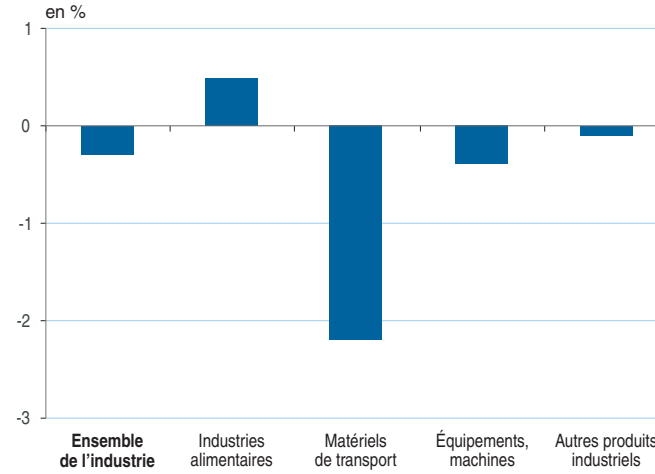
Note : variation pondérée par les effectifs Acooss-Urssaf 2016.
Source : Banque de France.

3 Évolution 2017/2016 des effectifs par secteur de l'industrie dans le Grand Est



Note : variation pondérée par les effectifs Acooss-Urssaf 2016.
Source : Banque de France.

4 Prévisions d'effectifs 2018 par secteur de l'industrie dans le Grand Est



Note : variation pondérée par les effectifs Acooss-Urssaf 2016.
Source : Banque de France.

BTP

Accélération de l'activité en 2017, optimisme relatif pour 2018

Le retournement conjoncturel qui s'était amorcé en 2016 s'est confirmé en 2017 avec une augmentation de la production de 4 % qui s'est appuyée en particulier sur le net rebond qu'ont connu les travaux publics (+ 9,2 %). Ces résultats étaient par ailleurs escomptés puisqu'il y a un an, les entreprises de travaux publics faisaient état d'un rythme de croissance espéré de 7,2 %. Dans ce contexte, les effectifs ont augmenté notamment grâce à un recours plus intensif à la main d'œuvre intérimaire.

Le bon niveau des carnets de commandes permet aux chefs d'entreprise du BTP d'anticiper une nouvelle augmentation de leur activité en 2018, mais à un rythme qui sera toutefois plus modéré (+ 1,9 %).

Jean-Jacques Joanteguy, Banque de France

Après une année 2016 caractérisée par l'amorce d'une reprise, les niveaux de production dans le BTP sont en augmentation sensible en 2017 (+ 4 %), grâce à une demande qui est restée vigoureuse tant dans sa composante privée que publique.

Cela est particulièrement vrai pour les entrepreneurs de travaux publics dont l'activité progresse de 9,2 %, dépassant même les prévisions formulées il y a un an, pourtant jugées optimistes à l'époque (+ 7,2 %). Cette bonne orientation a favorisé les recrutements dans cette branche (+ 5 % des effectifs), mouvement qui s'est notamment porté vers l'emploi intérimaire.

Dans le bâtiment, l'embellie est plus mesurée. Ainsi, l'activité dans les entreprises de second œuvre progresse de 2,6 %, alors que dans le gros œuvre, bien qu'accompagnée par la remontée des mises en chantier de logements, l'amélioration s'est limitée à 2,2 %. Les recrutements sont également de mise dans ces deux secteurs : les effectifs progressent de 0,8 % dans le second œuvre et de 2,8 % dans le gros œuvre.

Encouragées par cet environnement porteur, les entreprises du BTP ont accru leurs dépenses d'investissements de 7 %. Toutes les branches sont concernées, la plus forte progression étant à mettre au crédit du gros œuvre avec une hausse de près de 22 % entre 2016 et 2017.

La reprise conjoncturelle et l'amélioration des carnets de commandes a par ailleurs permis de desserrer la contrainte concurrentielle qui pesait sur le prix des devis. Dans les travaux publics, près de 60 % des chefs d'entreprise constatent une amélioration de leurs marges. Ils sont 40 % à faire ce constat dans le bâtiment.

Une nouvelle progression, plus modérée, attendue pour 2018

Un certain nombre d'éléments (bon niveau des carnets de commandes, bonne orientation des autorisations pour les logements et les locaux professionnels, progression tendancielle du niveau des prix) amène les chefs d'entreprise à prévoir une nouvelle hausse d'activité pour 2018 (+ 1,9 %).

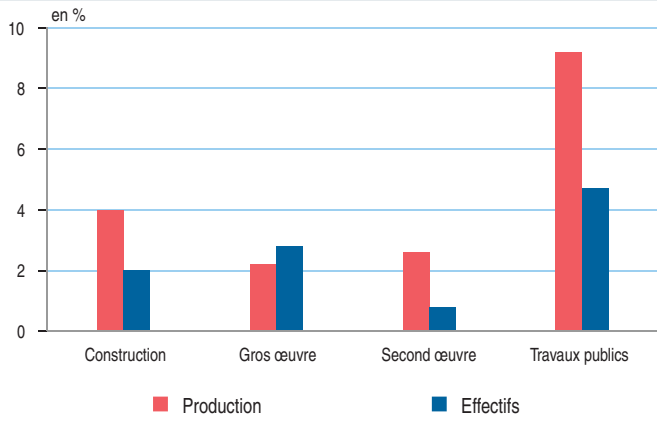
Elle correspondrait à une accélération dans le gros œuvre avec + 2,9 %, combinée à une légère décélération pour le second œuvre (+ 1,7 %) et à un assez fort ralentissement pour les travaux publics avec + 1,3 %.

Dans ce contexte qui reste somme toute porteur, les effectifs devraient encore progresser, de façon très uniforme selon les secteurs : + 1,6 % attendus dans chacune des branches. En dépit des difficultés rencontrées pour trouver la main-d'œuvre adaptée, les professionnels demeurent, de ce point de vue, assez optimistes. Ceux du bâtiment le sont moins en termes

d'investissements puisqu'ils prévoient un repli de leurs dépenses (- 13 % pour le second œuvre et - 14 % pour le gros œuvre), alors que ceux des travaux publics adoptent des prévisions plus volontaristes en la matière : + 5 %.

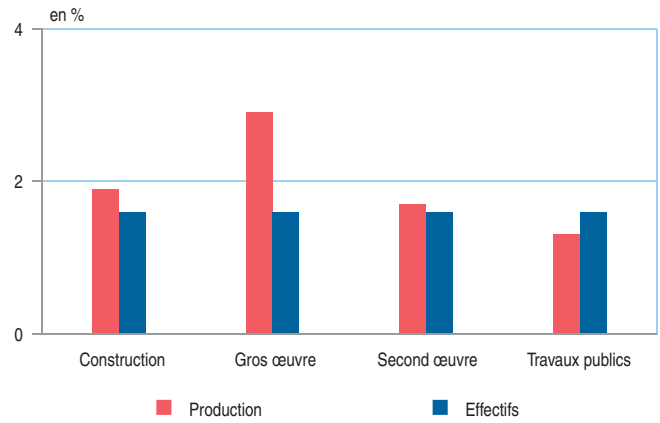
L'année 2018 devrait se traduire par une nouvelle consolidation de la rentabilité : plus de 90 % des professionnels anticipent soit un maintien, soit une amélioration de celle-ci. L'optimisme est même de mise dans le secteur des travaux publics où près de 60 % des chefs d'entreprise considèrent que leur profitabilité s'améliorera encore en 2018. ■

1 Variation de la production et des effectifs par secteur du BTP dans le Grand Est en 2017



Source : Banque de France.

2 Prévision de la production et des effectifs par secteur du BTP dans le Grand Est en 2018



Source : Banque de France.

Ces données sont extraites d'un document publié chaque début d'année sur le site internet de la Banque de France :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/tendances-regionales/tendances-regionales-grand-est>

Les résultats publiés pour le BTP proviennent des réponses obtenues par l'enquête annuelle de la Banque de France auprès de 573 entreprises de la construction de la région Grand Est, représentant 33,1 % des effectifs régionaux du BTP recensés par l'ACOSS au 31/12/2016.

Construction

Vers une reprise de la construction neuve de logements

En 2017, les mises en chantier de logements progressent nettement, dans l'individuel et encore davantage dans le collectif. Les autorisations de construire également, mais la croissance est moindre. Du côté des locaux d'activité, les surfaces autorisées sont en baisse cette année. Les ventes et les mises en vente de logements neufs baissent respectivement de 17 % et 25 % par rapport à 2016, tout en restant à un bon niveau. Ainsi, l'encours de logements disponibles est encore inférieur à celui de l'année précédente.

Brigitte Ziegler, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal)

En 2017, avec 25 800 logements commencés, les mises en chantier de logements sont en hausse dans le Grand Est, à un rythme proche de celui de la France métropolitaine (+ 18 % et + 17 %). Le chiffre dépasse de 3 200 logements le volume moyen de la construction des années 2012 à 2016, lesquelles sont les cinq années où l'activité s'est révélée la plus faible depuis plus de quinze ans. Dans tous les départements, excepté les Ardennes et la Marne, les mises en chantier de logements sont plus nombreuses en 2017 que l'année précédente.

De même, 30 500 logements sont autorisés par des permis de construire en 2017, soit + 11 % comparé à 2016 : c'est 3 points de plus qu'à l'échelle nationale. Par rapport à la moyenne des cinq années précédentes, on atteint 3 500 logements de plus. Au niveau départemental, l'évolution est positive, excepté dans les Ardennes, l'Aube, la Meuse et les Vosges. Dans le Bas-Rhin, le nombre de logements autorisés est stable, au regard d'une année 2016 déjà favorable, et demeure supérieur à la moyenne des années 2012 à 2016.

Bonne tendance pour l'individuel, encore meilleure pour le collectif

La croissance du nombre de logements commencés et autorisés en 2017 concerne tous les segments de la construction. Dans l'individuel, l'augmentation est de 13 %, pour les mises en chantier comme pour les autorisations.

Elle est la plus marquée dans l'*individuel pur* : avec 8 600 maisons commencées, les ouvertures de chantier sont en hausse de 15 %, les autorisations progressant quasiment d'autant (+ 16 %). Les mises en

chantier de logements individuels purs s'accroissent entre 2016 et 2017 dans tous les départements, mais restent inférieures à la moyenne des cinq années précédentes dans les Ardennes, la Haute-Marne, la Meuse et les Vosges. Globalement dans la région, l'*individuel groupé* fait apparaître une hausse de 7 % pour les mises en chantier comme pour les autorisations.

Avec 14 200 logements mis en chantier, le secteur du collectif et des résidences se redresse de 23 % dans le Grand Est, soit 3 points de plus qu'en France métropolitaine. Le niveau est supérieur de 18 % à la moyenne de la période 2012-2016. Selon des données encore provisoires, l'Eurométropole de Strasbourg concentre le tiers des déclarations d'ouverture de chantier de logements collectifs et en résidences transmises par les maîtres d'ouvrages. Après une forte diminution en 2016, celles-ci doubleraient presque et se rapprocheraient du très bon chiffre de 2015. Dans les agglomérations de Metz, Thionville, Nancy et Mulhouse, la construction de logements collectifs serait plus importante qu'en 2016 et également supérieure à la moyenne des cinq années précédentes, à l'exception de celle de Mulhouse. Dans l'agglomération de Colmar, les mises en chantier de logements collectifs et en résidences stagneraient par rapport à 2016, mais à un niveau supérieur à la moyenne quinquennale.

Dans la région, le nombre de logements collectifs autorisés s'élève à 17 200, en hausse de 9 % comparé à 2016. Ce volume est supérieur de 15 % à la moyenne des années 2012 à 2016. En France métropolitaine, la croissance est inférieure à celle de la région (+ 7 %) ; en revanche, le niveau atteint dépasse de 22 % la moyenne

quinquennale. Selon des données encore provisoires, l'Eurométropole de Strasbourg rassemblerait le quart des logements collectifs et en résidences autorisés en 2017 dans le Grand Est, en augmentation par rapport à l'année précédente dont le niveau était déjà important. Dans les agglomérations de Colmar, Mulhouse et Nancy, les autorisations progressent fortement, après des valeurs basses en 2016, ainsi qu'en 2015 pour Mulhouse et Nancy. Les autorisations s'accroissent légèrement à Reims et dépassent nettement la moyenne des cinq dernières années. Elles reculent fortement à Metz, mais l'année 2016 a été particulièrement favorable.

Les ventes d'appartements à un niveau encore élevé

En 2017, 5 800 appartements neufs sont vendus ou réservés, soit une baisse de 17 % par rapport à 2016, mais l'activité demeure à un bon niveau. À l'échelle nationale, les réservations continuent de croître. À l'exception des agglomérations mosellanes de Metz et Thionville, où les ventes progressent dans chacune de plus de 20 %, le négoce dans le neuf se replie dans tous les territoires de la région. Dans la Métropole du Grand Nancy et Mulhouse Alsace Agglomération, le recul dépasse même 30 % ; à Mulhouse, il fait suite à une année 2016 déjà médiocre, alors qu'à Nancy, les volumes vendus étaient particulièrement importants l'année précédente. L'Eurométropole de Strasbourg concentre, pour la quatrième année consécutive, plus de 40 % de l'activité régionale ; les ventes y diminuent pourtant de 20 %. Dans le Grand Est, deux appartements vendus sur trois sont localisés dans les communes classées en

zone B1 où le marché du logement est considéré comme le plus tendu. Dans cette zone, les acheteurs peuvent bénéficier de conditions favorables comme des montants plus importants de prêts à taux zéro sous condition de ressources et une fiscalité avantageuse pour les investissements locaux.

La baisse des ventes concerne toutes les tailles d'appartements. En 2017, comme c'est le cas depuis trois ans, les appartements de une et deux pièces représentent la moitié des réservations et ceux de trois pièces, plus d'un tiers. Le prix moyen progresse de moins de 1 %, au même rythme qu'au niveau national,

et s'établit à 3 245 euros le m². Il dépasse 3 000 euros dans les principales agglomérations de la région : à plus de 3 400 euros, il est le plus élevé dans celle de Strasbourg, et à 3 000 euros, le plus bas dans celle de Thionville.

Les nouveaux programmes sont moins nombreux qu'en 2016. Les promoteurs ont réduit de 25 % les mises sur le marché et l'encours d'appartements disponibles en fin d'année diminue pour la quatrième année consécutive. Au rythme actuel des ventes, le délai d'écoulement des stocks s'établit à moins de 10 mois, alors qu'il était de 9 mois fin 2016 et de 17 mois fin 2014.

Diminution des surfaces autorisées de locaux

En 2017, selon le décompte provisoire des enregistrements de permis délivrés et de déclarations d'ouverture de chantiers transmises par les maîtres d'ouvrage aux centres instructeurs, les surfaces de plancher des locaux d'activité, aussi bien pour les surfaces commencées que pour les surfaces autorisées, sont inférieures à la moyenne des dix années précédentes, avec respectivement 1,9 et 2,5 millions de m². Néanmoins, les surfaces autorisées des locaux de l'artisanat, de l'hébergement hôtelier et des entrepôts sont nettement au-dessus de la moyenne décennale. Entre 2016 et 2017, les surfaces de plancher des locaux autorisés diminuent de 8 %. La surface des entrepôts et des locaux industriels mis en chantier augmente fortement. ■

Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de la transition écologique et solidaire (MTESS). Les mouvements relatifs à la vie du permis (autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier) sont exploités à des fins statistiques.

Les séries de la construction utilisées pour la conjoncture et le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle. Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

Pour les locaux non résidentiels, les séries de surface de plancher en date de prise en compte permettent le suivi conjoncturel de ce secteur. Elles agrègent les informations issues des permis (autorisés, commencés, etc.) selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sit@del2.

Les séries de surface de plancher en date réelle sont utilisées pour les études structurelles. L'information est restituée selon la date effective de l'autorisation ou de la mise en chantier. Ces séries sont présentées nettes des annulations et ne comportent pas d'estimations : elles minorent donc la réalité, spécialement pour les mois de collecte les plus récents.

Rédaction achevée le 4 mai 2018, avec pour la construction neuve, les estimations au 30 avril 2018 (données en date réelle pour la France métropolitaine, les régions et départements, et en date de prise en compte pour les principales EPCI de la région).

1 Logements autorisés par département

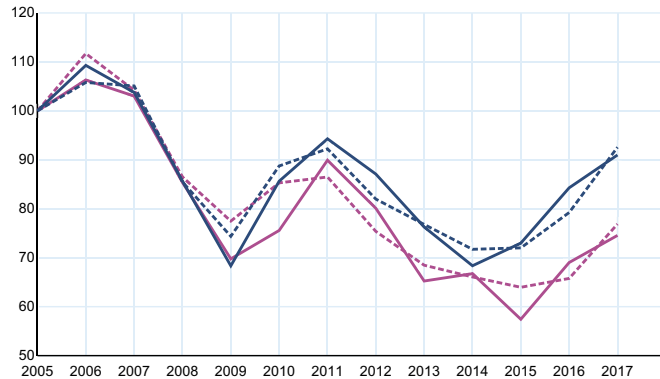
	Logements en 2017 (nombre)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)
Ardennes	500	-18,5	-9,6
Aube	1 300	-8,9	-7,8
Marne	2 900	3,3	-3,1
Haute-Marne	300	17,7	-8,8
Meurthe-et-Moselle	3 000	20,4	-13,0
Meuse	300	-7,5	-14,0
Moselle	6 500	8,7	-0,1
Bas-Rhin	8 900	-2,4	-0,9
Haut-Rhin	5 000	47,8	-7,1
Vosges	900	-8,7	-17,9
Grand Est	29 600	8,1	-5,1
France métropolitaine	482 600	8,0	-2,2

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.
Champ : France métropolitaine.
Source : SDES, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018.

3 Évolution de la construction de logements

- Logements autorisés - Grand Est
- Logements commencés - Grand Est
- Logements autorisés - France métropolitaine
- Logements commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005

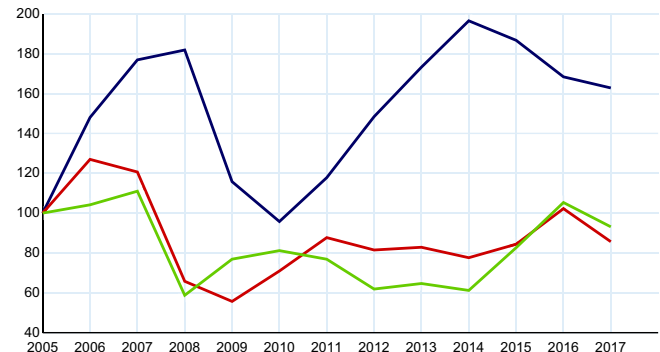


Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.
Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.
Source : SDES, Sit@del2, estimations au 28 mars 2018.

5 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Grand Est

- Logements neufs disponibles en fin d'année
- Logements neufs mis en vente
- Logements neufs vendus (réservés)

en indice base 100 en 2005



Note : données redressées pour 2017.
Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.
Source : SDES, enquête ECLN.

2 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

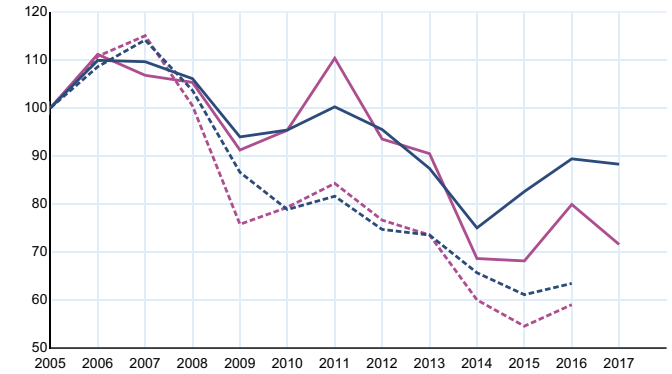
	Grand Est			France métropolitaine	
	Surfaces autorisées en 2017 (en milliers de m ²)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle-moyenne 2016/2011 (1)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle-moyenne 2016/2011 (1)
Artisanat	139	11,6	-4,7	5,1	-3,1
Bureaux	242	-1,8	-7,3	7,9	-3,3
Commerce	392	6,7	-3,4	-0,6	-0,5
Entrepôt	403	-17,1	7,2	-3,6	8,2
Exploitation agricole ou forestière	599	-11,8	-11,3	-5,4	-4,0
Hébergement hôtelier	56	-15,0	1,8	11,7	2,2
Industrie	309	-21,1	-0,8	-6,8	-1,8
Service public ou d'intérêt collectif	325	-16,9	-13,4	0,6	-7,8
Ensemble	2 465	-10,4	-6,3	-1,3	-2,3

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Note : données brutes provisoires en date réelle.
Source : SDES, Sit@del2, résultats au 28 mars 2018.

4 Évolution de la construction de locaux non résidentiels

- Locaux autorisés - Grand Est
- Locaux commencés - Grand Est
- Locaux autorisés - France métropolitaine
- Locaux commencés - France métropolitaine

en indice base 100 en 2005



Note : données brutes provisoires en date réelle.
Source : SDES, Sit@del2, résultats au 28 mars 2018.

6 Ventes d'appartements neufs

	Grand Est			France métropolitaine		
	2017	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution annuelle-moyenne 2016/2011(2)	2017	Évolution 2017/2016 (en %)	Évolution annuelle-moyenne 2016/2011(2)
Nombre de ventes(1)	5 787	-17,0	5,6	119 178	2,6	5,5
Prix moyen au m ² (en €)	3 245	0,7	1,7	3 974	0,5	1,1

(1) : réservations avec dépôt d'arrhes.
(2) : taux d'évolution annuel qu'auraient connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers ; France métropolitaine.
Source : SDES, enquête ECLN.

Tourisme

Dans le Grand Est, tourisme rime avec dynamisme

En 2017, les hébergements collectifs touristiques du Grand Est ont connu une hausse de leur fréquentation sans précédent depuis 2010. Malgré un enneigement limité lors de la saison d'hiver, ces derniers ont bénéficié notamment d'une météo plutôt clémente à la belle saison et d'une fin d'année fortement stimulée par les nombreux marchés de Noël organisés à l'est de la région. Conformément à la tendance nationale, les nuitées augmentent dans tous les types d'hébergements, à commencer par les campings et les « autres hébergements collectifs touristiques » (AHCT). Tous ces établissements ont profité à des degrés divers de la venue massive d'une clientèle française et étrangère de plus en plus séduite par le haut de gamme. Dans les hôtels, la fréquentation progresse notamment très fortement autour de Metz et de Mulhouse.

Thomas Ducharne, Elena Mironova, Insee

Avec un total de 21,3 millions de nuitées au cours de l'année 2017, soit 5,0 % de l'ensemble des nuitées hexagonales, la fréquentation des établissements touristiques marchands du Grand Est s'accroît de 7,1 % par rapport à 2016. Huitième région touristique de métropole en termes de nuitées, le Grand Est se classe ainsi au deuxième rang en termes de progression. L'augmentation est plus soutenue qu'au niveau national (+ 5,5 %). Elle est sans précédent depuis 2010 et concerne non seulement les hôtels (+ 5 %), qui accueillent deux tiers des nuitées touristiques régionales, mais aussi et surtout les campings et les « autres hébergements collectifs touristiques » (AHCT) (+ 11 % et + 13 %). Les Français comme les étrangers sont venus plus nombreux que l'année antérieure (+ 7 % et + 8 % respectivement, contre + 5,0 % et + 6,8 % en France métropolitaine). Deux touristes sur trois du Grand Est sont des résidents.

Tous types d'hébergements confondus, la fréquentation progresse cependant nettement moins dans les massifs montagneux que dans les zones rurales et les espaces urbains (+ 3 % contre respectivement + 9 % et + 8 %). Les nuitées augmentent fortement dans l'Eurométropole de Strasbourg, dans la région de Reims, ainsi qu'au sein des communes où est implanté le vignoble champenois (+ 10 %).

Les hôtels haut de gamme séduisent de plus en plus

Après une année 2016 déjà positive pour le secteur (+ 2,0 % de nuitées par rapport à 2015), la fréquentation des hôtels de la

région accélère et suit la même tendance que la métropole (+ 4,7 % et + 4,9 %). Si la fréquentation des touristes résidents croît davantage dans la région qu'au niveau national (+ 4 % contre + 3 %), celle de la clientèle étrangère progresse moins fortement qu'en métropole (+ 6 % contre + 9 %). Ce différentiel de croissance est toutefois sans doute à relativiser, le Grand Est ayant été largement épargné par le fort mouvement de désaffection des touristes étrangers qu'avait connu l'Hexagone en 2016. Dans l'hôtellerie régionale, les nuitées des Néerlandais, des Allemands et des Suisses sont en hausse (entre + 3 % et + 5 %), tandis que celles des Belges stagnent (- 0,1 %) et que celles des Britanniques continuent de reculer (- 3 %).

L'attrait de l'hôtellerie haut de gamme se renforce avec une hausse de 13 % dans les établissements classés 4 ou 5 étoiles. Leur fréquentation augmente en effet nettement, aussi bien auprès des résidents que des étrangers, des touristes d'agrément que de la clientèle d'affaires. Parallèlement, la fréquentation des hôtels appartenant à une chaîne croît davantage que celle des indépendants (+ 6 % contre + 4 %), tout particulièrement en ce qui concerne la clientèle étrangère (+ 10 %).

Avril est le mois où l'afflux des touristes, tout particulièrement étrangers, progresse le plus (+ 15 %), profitant du week-end de Pâques et du 1^{er} mai qui tombait un lundi, suivi d'août et de novembre (+ 8 %). À l'opposé, les mois de mars, de mai et d'octobre ont moins réussi aux hôtels de la région que l'année précédente (- 3,5 %, - 2,3 % et - 0,4 % respectivement). Les

mois les plus attractifs pour la clientèle des hôtels restent juillet et août, notamment pour les étrangers, alors que c'est en décembre, mois des marchés de Noël, que la présence des touristes résidents est la plus marquée.

Sur l'ensemble de l'année, les nuitées touristiques ont fortement augmenté en Moselle (+ 8 %), dans le Bas-Rhin (+ 6 %), les Vosges et l'Aube (+ 5 % chacun). Dans le Haut-Rhin, les nuitées gagnent 4 %, après un repli observé en 2016. À l'opposé, la Haute-Marne compte 1 % de nuitées de moins que l'année précédente, suite à la moindre fréquentation aussi bien des résidents que des étrangers. À l'échelle du Grand Est, il s'agit du seul département où la fréquentation recule.

Le tourisme hôtelier progresse dans l'ensemble des principales agglomérations régionales, à commencer par Mulhouse et Metz-Amnéville (+ 8 % chacune). La fréquentation augmente également de manière significative autour de Strasbourg, Reims, Troyes et Colmar (entre + 4 % et + 6 %). Le nombre de nuitées françaises comme étrangères croît dans toutes les agglomérations touristiques, sauf à Nancy où le tourisme résident reste stable. Mais dans l'ensemble, la fréquentation dans les hôtels de l'agglomération nancéienne progresse (+ 3 %) grâce à une forte hausse des nuitées étrangères (+ 16 %). Dans le versant régional du massif des Vosges, la clientèle hôtelière augmente (+ 4 %), tout comme dans le vignoble champenois situé dans la région (+ 2 %), et ce, malgré une baisse de la fréquentation étrangère (- 3 %).

Les campings au plus haut

Entre avril et septembre 2017, les campings du Grand Est ont totalisé 2,9 millions de nuitées, soit près de 15 % de l'affluence globale des hébergements touristiques marchands de la région. Après une saison 2016 déjà très dynamique, la fréquentation croît de 11,1 %, soit une hausse supérieure à toutes celles qu'avait enregistré l'hôtellerie de plein air dans la région depuis le début de la décennie 2010. Dans l'ensemble de l'Hexagone, la croissance atteint également des niveaux records en 2017 (+ 5,5 %), mais reste toutefois deux fois moindre que celle qu'ont enregistrée les établissements du Grand Est.

Cette singularité régionale pourrait s'expliquer en partie par les conditions météorologiques particulièrement favorables qu'a connues le Grand Est comme de nombreuses autres régions du nord de la Loire en 2017. Après une saison 2016 en partie compromise par les inondations, la région a en effet bénéficié d'un niveau d'ensoleillement supérieur aux normales saisonnières au printemps et de températures inhabituellement élevées en été.

Dans l'ensemble, la forte hausse de la fréquentation des campings régionaux en 2017 est aussi bien à mettre à l'actif de la population résidente que des touristes étrangers. Après un recul en 2016, les nuitées des clients en provenance de métropole ont en effet fortement augmenté (+ 12 % après - 4 %). Au sein de la clientèle étrangère, majoritaire dans les campings de la région, la fréquentation augmente sensiblement (+ 10 % après + 0,9 %). Les touristes en provenance d'Allemagne, de Belgique, du Royaume-Uni et de Suisse renforcent notamment leur présence de manière significative (entre + 13 % et + 19 %), tandis que la fréquentation des Néerlandais croît de manière plus modérée (+ 4 %). Ces derniers n'en demeurent pas moins toujours de très loin les premiers clients étrangers des campings du Grand Est.

La hausse est cependant très variable d'un mois sur l'autre. Si la fréquentation

augmente de manière particulièrement sensible au cours d'un mois d'avril porté par le week-end de Pâques (+ 69 %), elle baisse en mai (- 8 %), en partie en raison de la forte défection de la clientèle allemande (- 40 %), dont les congés de Pentecôte se sont déroulés cette année début juin. En juin d'ailleurs, la fréquentation augmente par contrecoup de manière très nette (+ 59 %), après un mois de juin 2016 marqué par des crues historiques (- 22 % par rapport à juin 2015). Grâce notamment à une météo plutôt propice au camping, la fréquentation progresse encore en juillet et en août (+ 5 %), mais marque le pas en septembre (- 1 %), en partie en raison d'un rafraîchissement soudain des températures.

L'évolution des nuitées en campings n'est pas non plus la même d'un département à l'autre. Portée par l'afflux de la clientèle étrangère, la progression des nuitées est ainsi beaucoup plus nette dans le Bas-Rhin que dans le Haut-Rhin et les Vosges (+ 17 % contre + 10 % et + 9 %). Au-delà de ces trois départements, qui totalisent à eux seuls plus de 60 % de la fréquentation des campings régionaux, les nuitées croissent très fortement en Meurthe-et-Moselle, dans les Ardennes et en Haute-Marne (+ 27 %, + 17 % et + 17 %), alors qu'elles reculent en Moselle, après une année 2016 très faste pour le secteur (- 2 % après + 17 %). Dans l'Aube, la fréquentation continue de progresser de manière significative pour la deuxième année consécutive (+ 13 % après + 10 % en 2016).

Suivant le type de campings considéré, la croissance est également assez inégale. Dans le Grand Est comme dans l'ensemble de l'Hexagone, l'année 2017 confirme l'engouement croissant des campeurs pour les établissements les plus hauts de gamme. Dans la région, la fréquentation augmente ainsi de 14 % dans les campings dotés d'au moins trois étoiles, contre seulement 6 % pour les autres établissements. De même, les nuitées dans les emplacements équipés progressent de 14 %, soit une hausse supérieure de plus de 4 points par rapport aux emplacements nus.

Les autres hébergements collectifs profitent aussi de l'embellie

Avec leurs 4,1 millions de nuitées cumulées, les autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) ont contribué en 2017 pour près d'un cinquième à la fréquentation de l'ensemble des hébergements touristiques marchands du Grand Est. Grâce à ce résultat, la fréquentation dans les résidences hôtelières, résidences de tourisme, auberges de jeunesse, villages vacances et autres centres internationaux de séjour croît de 13 % après une année 2016 déjà orientée à la hausse (+ 3 %). Les nuitées des AHCT de l'ensemble de l'Hexagone progressent également (+ 7 %), de manière plus mesurée toutefois que dans la région.

La progression de fréquentation dans les AHCT du Grand Est est d'abord liée à la forte affluence des touristes résidents. À l'origine de plus de 70 % des nuitées, leur fréquentation augmente de 14 % entre 2016 et 2017. La clientèle étrangère n'est cependant pas en reste, puisque sa fréquentation croît de 12 % sur la même période, contre seulement + 3 % dans l'ensemble de la métropole.

La hausse de nuitées des AHCT se répartit de manière très inégale sur l'ensemble du territoire : la croissance est très forte pour les établissements alsaciens et dans les départements champenois et ardennais (+ 17 % et + 39 %), mais beaucoup plus modérée pour leurs homologues lorrains (+ 7 %). Dans le massif des Vosges, la fréquentation recule même, après une année 2016 déjà très compliquée (- 5 % après - 13 %). Les AHCT de cette zone semblent notamment avoir fait les frais de l'enneigement limité de l'hiver 2017. Les difficultés de début d'année se sont fait sentir dans l'ensemble de la région pour ce type d'hébergement. La fréquentation a en effet stagné entre janvier et mars (- 0,3 %), alors qu'elle a fortement progressé sur la période comprise entre octobre et décembre (+ 27 %). ■

1 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

en %

	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2017 par une clientèle étrangère
	2017 (en milliers)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)	
Ardennes	309	3,5	1,8	23,9
Aube	771	4,6	1,7	25,7
Marne	1 607	1,8	0,6	34,5
Haute-Marne	330	-1,1	-2,4	23,3
Meurthe-et-Moselle	1 061	4,4	-0,3	23,3
Meuse	263	4,3	2,2	20,4
Moselle	1 866	8,2	2,2	23,0
Bas-Rhin	4 220	5,5	2,0	40,7
Haut-Rhin	2 948	3,8	0,5	41,3
Vosges	922	4,6	-2,2	20,9
Grand Est	14 296	4,7	0,9	33,3
France métropolitaine	209 934	4,9	-0,2	36,0

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 Nombre de nuitées dans les campings par département

en %

	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2017	
	2017 (en milliers)	Évolution 2017/2016	Évolution annuelle moyenne 2016/2011 (1)	par une clientèle étrangère	sur emplacements équipés
Ardennes	178	16,9	-4,2	47,5	25,3
Aube	205	13,2	2,2	56,3	15,1
Marne	128	3,3	-4,3	57,9	12,3
Haute-Marne	228	16,7	-1,4	64,0	30,1
Meurthe-et-Moselle	98	27,3	4,7	72,4	9,4
Meuse	76	6,0	0,5	47,3	18,9
Moselle	216	-1,8	4,1	60,2	22,4
Bas-Rhin	470	17,1	1,3	51,5	32,7
Haut-Rhin	658	9,7	-0,6	60,3	21,9
Vosges	638	9,3	2,4	48,7	32,9
Grand Est	2 894	11,1	0,5	55,5	25,6
France métropolitaine	123 971	5,5	1,0	31,3	52,0

Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Nombre de nuitées dans les hôtels selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2017 (en milliers)		Évolution 2017/2016 (en %)	
	Grand Est	France métropolitaine	Grand Est	France métropolitaine
1-2 étoiles	4 056	56 235	-7,1	-2,8
3 étoiles	5 433	78 477	0,8	4,7
4-5 étoiles	2 665	53 326	12,5	9,8
Non classés	2 143	21 896	39,2	17,0
Total	14 296	209 934	4,7	4,9

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Nombre de nuitées dans les campings selon la catégorie

	Nombre de nuitées en 2017 (en milliers)		Évolution 2017/2016 (en %)	
	Grand Est	France métropolitaine	Grand Est	France métropolitaine
1-2 étoiles	637	15 871	4,3	-3,2
3-4-5 étoiles	1 980	102 398	13,6	8,0
Non classés	278	5 702	10,2	-9,0
Total	2 894	123 971	11,1	5,5

Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre. De 2010 à 2016 le mois d'avril a été estimé pour toutes les régions (sauf en avril 2016 où les régions Hauts-de-France, Grand Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont été enquêtées).

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

Évolution des nuitées dans les hôtels et les campings

■ Nombre de nuitées - Grand Est
 ■ Nombre d'arrivées - Grand Est
 ■ Nombre de nuitées - France métropolitaine
 ■ Nombre d'arrivées - France métropolitaine

en indice base 100 en 2010



Note : données 2017 définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Transport

Tous les secteurs en augmentation

En 2017, le fret fluvial progresse légèrement dans le Grand Est pendant que la fréquentation des aéroports augmente nettement. La hausse du nombre d'immatriculations de voitures neuves se poursuit pour la troisième année consécutive. Le transport routier de marchandises interne à la région ainsi que les flux entrants et sortants croissent.

Brigitte Ziegler, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal)

En 2017, l'activité de chargement et de déchargement de marchandises dans les ports fluviaux de la région Grand Est s'améliore légèrement avec + 2 % par rapport à 2016, mais ne compense pas l'évolution négative sur la période précédente (- 3 %) : près de 21 millions de tonnes de marchandise transitent par leurs plates-formes en 2017. L'accroissement est en grande partie lié à l'augmentation des volumes de minéraux bruts et matériaux de construction, qui est toutefois moindre que sur la période précédente (+ 3 % après + 15 %), du trafic de produits agricoles, de minerais déchets pour la métallurgie et d'engrais (+ 5 %, + 12 % et + 15 %). Les volumes de denrées alimentaires, de fourrages et de produits chimiques transportés sont en baisse avec respectivement - 8 % et - 6 %. Avec 13 millions de tonnes de marchandises, le trafic fluvial des ports français rhénans s'élève de 3 % par rapport à 2016, alors que le deuxième trimestre a été marqué par un épisode prolongé de basses eaux. Les volumes de produits agricoles, de minerais et déchets pour la métallurgie et d'engrais progressent, alors que ceux de produits chimiques et métallurgiques reculent.

Le Port Autonome de Strasbourg est le deuxième port intérieur français. Son trafic se renforce de 6 % par rapport à 2016, avec 7,9 millions de tonnes de marchandises transportées. Après avoir diminué depuis plusieurs années, le trafic fluvial des autres ports de la région, principalement ceux situés sur la Moselle, retrouve de l'élan avec + 1 % par rapport à l'année dernière et dépasse les 7,5 millions de tonnes. Les volumes de combustibles minéraux, de minerais et déchets pour la métallurgie et de produits agricoles sont en hausse après un fort repli. Le port de Thionville-Illange est le septième

port fluvial français et le premier pour les produits métallurgiques. Le nouveau port de Metz est le premier port fluvial céréalier de France.

Le transport de conteneurs se revalorise de 2 % entre 2016 et 2017 pour le port de Strasbourg. Il atteint 107 000 EVP (Équivalent vingt pieds, unité de mesure des conteneurs). Il diminue au port de Colmar et passe de 7 000 à 4 000 EVP. L'activité de conteneurs croît pour les ports de Mulhouse-Rhin avec + 14 % et 33 000 EVP et pour le nouveau port de Metz, avec + 2 % et 1 940 EVP.

Une croissance marquée du trafic aérien

Le trafic passager dans les aéroports de la région progresse fortement avec près de 8 % de passagers supplémentaires par rapport à 2016, année durant laquelle les attentats avaient eu des effets négatifs sur le trafic aérien. En 2017, 6 passagers transportés sur 10 empruntent des lignes à bas coût (low cost). La progression de ces lignes continue de décélérer à + 6 % entre 2016 et 2017 après + 8 % l'année précédente. Les lignes internationales sont en hausse de 9 % sur un an, de 54 % sur les cinq dernières années et représentent 84 % du trafic régional. La fréquentation des lignes nationales s'élève de 4,7 % par rapport à 2016.

L'EuroAirport de Bâle-Mulhouse-Fribourg poursuit son renforcement avec 7,9 millions de passagers enregistrés. Comparé à l'année précédente, ce chiffre augmente de près de 8 %. L'EuroAirport reçoit plus de 83 % des passagers des aéroports de la région et plus de 87 % de l'activité low cost. En 2017, cinq nouvelles destinations s'ajoutent à ses vols réguliers et la compagnie aérienne espagnole Iberia s'y installe. L'Euro-

Airport a également investi une somme de 24 millions d'euros, avec en particulier la construction d'un nouveau parking.

À l'aéroport de Strasbourg-Entzheim, deuxième aéroport régional, la fréquentation dépasse 1,2 million de passagers en 2017 avec une forte croissance (+ 13 %). Il accueille quatre nouvelles lignes régulières. Les vols des compagnies à bas coût évoluent favorablement, à + 39 % par rapport à 2016.

Le nombre de passagers accueillis par l'Airport Lorraine en 2017 est également en hausse par rapport à 2016 avec + 7 % et dépasse les 244 000 passagers.

L'aéroport de Paris-Vatry comptabilise presque 110 000 passagers en 2017, en retrait de 18 % par rapport à 2016, mais reste à un niveau plus élevé qu'en 2015 (84 000 passagers), en raison de l'arrêt de cinq lignes de la compagnie Atlas Atlantique Airlines et de trois autres de JetAirFly. Le nombre de passagers low cost est en baisse de 39 %, mais ils représentent encore la moitié de la fréquentation.

Les activités de fret augmentent également dans les aéroports de la région. Avec une progression de 11 %, l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse-Fribourg atteint 112 000 tonnes. Celui de Strasbourg-Entzheim progresse de 5 % pour dépasser 20 000 tonnes et l'activité de fret de l'aéroport de Paris-Vatry a plus que doublé entre 2016 et 2017 pour approcher 18 000 tonnes.

Hausse des immatriculations de véhicules neufs

En 2017, 202 400 immatriculations de véhicules neufs ont été enregistrées dans la région, soit une augmentation de 5,5 % par

rapport à 2016 (+ 5,2 % en France métropolitaine). L'enregistrement des véhicules particuliers est en hausse de 5,7 %, avec des évolutions très contrastées entre les automobiles motorisées au gazole, dont les immatriculations se contractent de 5 %, et celles motorisées à l'essence qui se consolident à + 15 %. Les automobiles motorisées au gazole représentent désormais moins de la moitié des immatriculations de véhicules particuliers neufs dans la région, alors qu'elles en représentaient quasiment les trois quarts en 2012. À l'inverse, la part des véhicules particuliers neufs motorisés à l'essence est en forte hausse ; elle est passée de 26 % en 2012 à 49 % en 2017. Le Grand

Est ne se distingue pas de la France métropolitaine. L'enregistrement des poids lourds est meilleur qu'en 2016 avec + 0,8 %, mais moins qu'au niveau national (+ 6,9 %). Les émissions moyennes de CO₂ figurant sur les certificats d'immatriculation des véhicules particuliers neufs augmentent de 0,5 g/km à 112,2 g/km, comme en France métropolitaine.

Le transport de marchandises par la route se renforce

D'après des données provisoires, les flux internes à la région de marchandises transportées atteignent 8 277 millions de tonnes

kilomètres en 2017. Entre 2016 et 2017, ils s'accroissent de 16 % et de 13 % en France métropolitaine. Sur la même période, le tonnage de marchandises entrantes et sortantes augmente de la même manière, après avoir diminué sur la période précédente (+ 5 % après - 3 %). Les flux entrants progressent plus fortement que pour la France métropolitaine (+ 4 %). ■

1 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers (1)		Véhicules industriels à moteur (2)		Ensemble immatriculations (3)	
	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)	2017 (nombre)	Évolution 2017/2016 (en %)
Ardennes	7 092	3,0	1 339	8,6	306	37,2	8 761	4,6
Aube	7 490	8,2	1 696	3,7	227	11,3	9 422	7,3
Marne	18 094	4,1	4 427	3,4	1 278	-31,1	23 825	1,2
Haute-Marne	4 331	4,8	802	2,7	198	-17,2	5 340	3,0
Meurthe-et-Moselle	21 354	5,5	4 580	8,1	377	-2,8	26 363	5,8
Meuse	4 420	3,6	838	-1,5	119	17,8	5 403	3,6
Moselle	30 607	3,8	4 810	8,8	830	38,8	36 306	5,0
Bas-Rhin	35 645	8,5	6 410	3,8	688	18,0	42 852	8,0
Haut-Rhin	25 355	7,1	4 858	7,9	707	11,2	30 955	7,3
Vosges	10 319	3,2	2 311	0,5	459	43,9	13 164	3,9
Grand Est	164 707	5,7	32 071	5,5	5 189	0,8	202 391	5,5
France métropolitaine	2 079 511	4,8	436 929	7,1	51 756	6,9	2 574 534	5,2

Note : données brutes.

(1) : camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés <= 3,5 t de PTAC.

(2) : camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

(3) : y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SDES, SIDIV.

2 Transport de marchandises par la route

en %

Grand Est	2017 (p) (millions de tonnes - kilomètres)	Évolution annuelle moyenne 2017/2014 (1)
Entrées dans la région	6 562	-3,6
Sorties de la région	7 423	-4,2
Intérieur de la région	8 278	3,0

p : données provisoires.

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le transport de marchandises si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

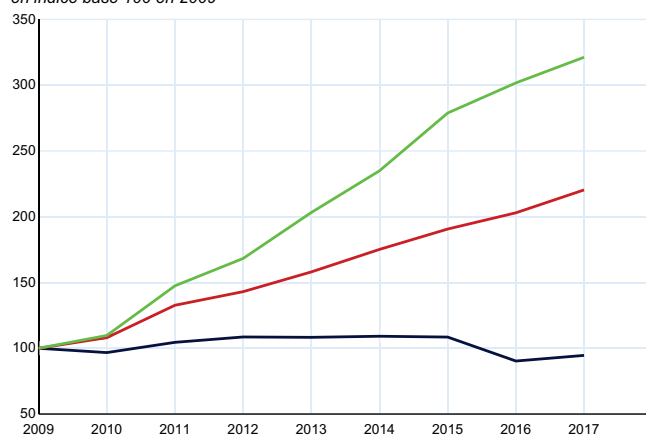
Champ : France métropolitaine hors Corse. Données hors transport international.

Source : SDES, Enquête Transport routier de marchandises.

3 Évolution du nombre de passagers des aéroports dans la région Grand Est

— National — International — Low cost

en indice base 100 en 2009



Source : Union des aéroports français.

4 Chargement et déchargement de marchandises dans les ports fluviaux du Grand Est

Produits	(en tonnages)			
	2016 (en tonnes)	2017 (en tonnes)	Évolution 2016/2015 (en %)	Évolution 2017/2016 (en %)
Produits agricoles	4 068 888	4 281 894	-24	5
Denrées alimentaires, fourrages	1 781 314	1 637 872	-4	-8
Combustibles minéraux	533 693	561 529	-29	5
Produits pétroliers	2 578 551	2 613 600	-4	1
Minerais, déchets pour la métallurgie	772 931	869 105	-14	12
Produits métallurgiques	1 042 814	1 083 424	6	4
Minéraux bruts, matériel de construction	6 726 218	6 907 525	15	3
Engrais	551 669	637 173	3	15
Produits chimiques	1 098 765	1 031 090	12	-6
Machines, véhicules, transactions	1 330 967	1 334 227	6	0
Total	20 485 810	20 957 439	-3	2

Source : Voies Navigables de France.

Réalisation et coordination

Insee du Grand Est
Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de publication

Joël Creusat

Rédacteurs en chef

Laurence Luong
Jacques Marty

Rédacteurs

Jean-Jacques Joanteguy (Banque de France)
Sonia Bourdin (Direccte)
Sultan Baspinar, Cécile Biaudet, Geneviève Boude,
Rémi Courbou, Philippe Wattelier (Draaf)
Brigitte Ziegler (Dreal)
Erwan Auger, Jean-Pierre Courson,
Nicolas Deboudt, Thomas Ducharne,
Vincent Greiner, Marie-Laure Kayali,
Philippe Marchet, Elena Mironova, Bruno Patier (Insee)

Bureau de presse

Véronique Heili – Insee du Grand Est
Tél : 03 88 52 40 77 – Fax : 03 88 52 40 96
Courriel : veronique.heili@insee.fr

Composition

Patricia Clot
Chantal Rousselle

© Insee 2018

Insee Conjoncture

Grand Est

Le bilan économique régional 2017

En 2017, l'emploi salarié des secteurs principalement marchands du Grand Est progresse pour la deuxième année consécutive : + 1,0 % après + 0,7 %. La région se situe à la dixième place en métropole, avec une tendance proche de la Bourgogne-Franche-Comté et des Hauts-de-France. L'emploi dans la construction renoue avec la croissance pour la première fois depuis 2009. L'érosion se poursuit pour l'industrie hors intérim, mais la situation s'améliore en cours d'année et se stabilise au quatrième trimestre. L'emploi intérimaire se maintient à haut niveau pour la troisième année. Le tertiaire hors intérim continue de se développer, timidement dans le commerce, mais avec une embellie dans l'hébergement-restauration et les services aux entreprises.

Insee Conjoncture
Grand Est

n° 13

Mai 2018

ISSN 2492-5152

Insee du Grand Est

Cité Administrative Gaujot

14 rue du Maréchal Juin

CS 50016

67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :

Joël Creusat

Rédaction en chef :

Laurence Luong

Jacques Marty

© Insee 2018